canada vie MC

La Compagnie d'Assurance
du Canada sur la Vie

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT DE GESTION

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

DATÉ DU 8 FÉVRIER 2023

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2022, avec le trimestre clos le 30 septembre 2022 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2022, selon le cas. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des unités d'exploitation de la compagnie.

TABLE DES MATIÈRES

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables
1 Activités de la Canada Vie
2 Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives
4 Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux PCGR

Résultats d'exploitation consolidés
5 Points saillants financiers
5 Points saillants de 2022 pour la Canada Vie
7 Perspectives pour 2023
8 Bénéfice net
11 Impôt sur le résultat
13 Total des primes, montant net, des primes et dépôts et des souscriptions
14 Produits nets tirés des placements
15 Honoraires et autres produits
15 Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net
16 Autres prestations et charges

Situation financière consolidée
16 Actif
24 Passif
28 Structure du capital

Liquidités et gestion et suffisance du capital
29 Liquidités
30 Flux de trésorerie
31 Engagements et obligations contractuelles
31 Gestion et suffisance du capital
34 Notations

Résultats d'exploitation sectoriels
35 Exploitation canadienne
41 Exploitation européenne
49 Solutions de gestion du capital et des risques
52 Exploitation générale

Gestion des risques
53 Gestion des risques

Méthodes comptables
79 Sommaire des estimations comptables critiques
87 Normes internationales d'information financière

Autres renseignements
91 Mesures financières non conformes aux PCGR
93 Glossaire
94 Principales données financières annuelles
94 Renseignements financiers trimestriels
95 Contrôles et procédures de communication de l'information
95 Contrôle interne à l'égard de l'information financière
95 Transactions entre parties liées
98 Conversion des devises
98 Renseignements supplémentaires

ACTIVITÉS DE LA CANADA VIE

La Canada Vie est une société de services financiers internationale diversifiée offrant des produits d'assurance et de gestion du patrimoine individuels et collectifs principalement au Canada, au Royaume-Uni, à l'île de Man, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne. La compagnie offre également des produits de réassurance principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande.

Les secteurs opérationnels à présenter de la compagnie correspondent aux activités de la compagnie touchant les polices avec participation et les actionnaires. Les unités d'exploitation au sein de ces secteurs sont les suivantes : Exploitation canadienne, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale. L'unité Exploitation générale englobe les activités et les transactions qui ne sont pas associées à une unité d'exploitation particulière.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Canada Vie, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2022.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur l'exploitation, les activités (y compris la répartition des activités), la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), les stratégies ou les perspectives commerciales courantes, les mesures, les objectifs et les cibles liés au climat et à la diversité, la conjoncture mondiale prévue, ainsi que les mesures futures que la compagnie pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à propos des projections relatives aux coûts (notamment à la contrepartie différée), aux avantages, au calendrier des activités d'intégration et au calendrier et à l'étendue des synergies en matière de produits et de charges liés aux acquisitions et aux dessaisissements, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, de l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, des dépenses ou des investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques), du calendrier et de l'achèvement de la coentreprise entre Allied Irish Banks plc (AIB) et Canada Life Irish Holding Company Limited, de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie, des effets que la crise sanitaire persistante causée par la pandémie de coronavirus (COVID-19) pourrait avoir sur l'économie et les marchés, et par conséquent sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de la compagnie. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur l'incidence attendue (ou l'absence d'incidence) d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, sur la stratégie d'affaires, la santé financière, le capital pouvant être investi, le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV), le bénéfice fondamental, le bénéfice net, les capitaux propres attribuables aux actionnaires, les notations et les ratios de levier financier de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Plus particulièrement, les déclarations concernant l'incidence prévue d'IFRS 17 sur la compagnie (y compris les déclarations concernant l'incidence sur le bénéfice net et sur le ratio du TSAV) sont fondées sur la répartition et la composition des bénéfices prévues de la compagnie au début de 2023 pour 2023, qui tiennent compte des bénéfices tirés des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17, ainsi que sur les conditions du marché et la conjoncture actuelles. De plus, les sensibilités du TSAV présentées dans le présent rapport de gestion ont été préparées en vertu d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et elles pourraient changer lors du passage à IFRS 17 et à IFRS 9. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la gravité, l'ampleur et les effets de la pandémie de COVID-19 (notamment les répercussions que la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements et les entreprises en réponse à celle-ci auront sur l'économie et sur les résultats financiers, la situation financière et les activités de la compagnie), la durée des effets de la COVID-19 et la disponibilité et l'adoption de divers vaccins, l'efficacité des vaccins, l'émergence de variants de la COVID-19, les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux déchéances,

aux cotisations aux régimes, aux rachats et aux rendements du marché, le comportement des clients (y compris les réactions des clients aux nouveaux produits), la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance des polices, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs et des émetteurs de titres d'emprunt (notamment les faits nouveaux et la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19, particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficiences administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2022 de la Canada Vie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité

Certaines déclarations prospectives du présent rapport de gestion se rapportent aux objectifs, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la compagnie liées à ses propres activités et à sa consommation d'énergie et l'élimination des émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des minorités sous-représentées au sein de la direction. Les déclarations prospectives relatives aux changements climatiques et à la diversité contenues dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les engagements, les objectifs ou les cibles mentionnés dans le présent rapport de gestion, y compris, sans s'y limiter, les engagements de la compagnie à atteindre zéro émission nette et les mesures liées à la diversité, sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses s'avèrent inexactes, et il existe un

risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos objectifs, nos priorités, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

La climatologie, l'analyse des risques liés aux changements climatiques et les rapports connexes comportent des limites et des incertitudes. De nombreux facteurs que nous ne pouvons prévoir ou prédire avec exactitude font actuellement l'objet de recherches en climatologie, ce qui aura une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés au climat. De nombreux facteurs auront également une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un l'équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR), telles qu'elles sont définies dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « primes et dépôts », « actif géré » et « actif administré ». Les mesures financières non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Principales données financières consolidées
(en millions de dollars canadiens)

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice					
Compte de participation	**13 $**	150 $	(23) $	**184 $**	303 $
Détenteur d'actions ordinaires	**931**	590	730	**2 995**	2 868
Total du bénéfice net	**944**	740	707	**3 179**	3 171
Total des primes, montant net	**14 819 $**	12 024 $	12 146 $	**54 322 $**	50 609 $
Total des primes et dépôts[1]	**25 060**	22 589	23 237	**98 025**	94 160
Honoraires et autres produits	**823**	802	887	**3 325**	3 414
Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net	**12 816**	10 916	10 371	**48 246**	42 319
Total de l'actif selon les états financiers	**393 982 $**	373 712 $	426 404 $		
Total de l'actif géré[1]	**459 392**	434 399	503 423		
Total de l'actif administré[1,2]	**497 081 $**	470 544 $	545 398 $		
Surplus attribuable au compte de participation	**3 147 $**	3 119 $	3 126 $		
Participations ne donnant pas le contrôle	**51**	26	26		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	**22 312**	21 304	21 277		
Total des capitaux propres	**25 510 $**	24 449 $	24 429 $		
Ratio du TSAV[3]	**120 %**	118 %	124 %		

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.
2 Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée.
3 Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

POINTS SAILLANTS DE 2022 POUR LA CANADA VIE

Performance financière

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (le bénéfice net) s'est établi à 2 995 M$, comparativement à 2 868 M$ pour l'exercice précédent, essentiellement parce que malgré la volatilité des marchés et l'inflation élevée, la compagnie a enregistré une solide performance grâce à son portefeuille d'activités diversifié et à la rigueur appliquée sur le plan de l'exploitation. Pour 2022, le bénéfice net inclut une provision nette de 128 M$ après impôt au sein de l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques au titre des sinistres estimés découlant des répercussions de l'ouragan Ian. Les résultats du troisième trimestre de 2021 comprennent également une provision de 61 M$ relative aux événements météorologiques d'envergure. En outre, pour l'exercice considéré, le bénéfice net inclut une incidence favorable nette de 84 M$ attribuable aux modifications des lois fiscales au sein de l'exploitation canadienne, comparativement à une incidence défavorable nette de 21 M$ au sein de l'exploitation européenne en 2021.
- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) de 120 % au 31 décembre 2022. Ce TSAV dépassait le ratio total cible de surveillance de 100 % et le ratio total minimal de surveillance de 90 % du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF).

Faits saillants stratégiques

- Le 4 avril 2022, la Canada Vie et SécurIndemnité inc. (SécurIndemnité) ont lancé SecurePak, une offre groupée qui réunit les prestations d'assurance de la Canada Vie et les services d'évaluation des demandes de règlement de soins de santé et dentaires de SécurIndemnité. SecurePak offre aux promoteurs de régimes l'avantage d'un traitement modernisé des demandes de règlement grâce à SécurIndemnité et à la sécurité des produits mis en commun de la Canada Vie pour les groupes de petite taille comptant de 25 à 200 participants de régimes.
- Le 1er octobre 2022, l'Approche client pour les participants de régime a changé de nom pour devenir l'Accès Liberté. La compagnie met cette marque à profit et renomme plusieurs produits offerts directement aux consommateurs distribués par le secteur d'activité Client collectif afin de les offrir sous cette bannière. Une équipe spécialisée se consacrera à la distribution de ces produits et à l'offre de l'Accès Liberté pour les Canadiens.
- Au quatrième trimestre de 2022, Irish Life a terminé le transfert du portefeuille d'Ark Life Assurance Company dac (Ark Life), qui a été intégré à la division de détail d'Irish Life avec prise d'effet le 1er octobre 2022. Irish Life Group Limited avait acheté Ark Life le 1er novembre 2021. Au cours du quatrième trimestre de 2022, Ark Life a changé sa dénomination sociale pour Irish Life Ark Dublin dac.

Risques macroenvironnementaux

Bien que les gouvernements de différentes régions aient maintenant assoupli les restrictions liées à la pandémie de COVID-19, bon nombre de facteurs ont contribué au maintien de l'incertitude économique. Les marchés des capitaux mondiaux demeurent volatils, en partie en raison de l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie, ainsi que des sanctions qui en ont découlé. Cette volatilité a contribué aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et, par conséquent, à la hausse de l'inflation, ce qui a amené les banques centrales à réagir en augmentant les taux d'intérêt dans de nombreux pays où la compagnie exerce ses activités.

À court et à moyen terme, les perspectives des marchés des capitaux et des marchés immobiliers demeurent très incertaines, et la compagnie exerce une surveillance active des événements et des informations à l'échelle mondiale. Jusqu'ici, les incidences nettes ont été modestes en raison de la diversité des activités et des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie continue de gérer les risques liés aux changements des taux de mortalité et de longévité et de surveiller les conditions des marchés des capitaux, ainsi que l'augmentation des risques liés à l'informatique et à la chaîne d'approvisionnement mondiale, qui pourraient avoir une incidence négative sur les perspectives financières, les résultats et les activités de la compagnie.

La diversification des activités de la compagnie, conjuguée à la force, à la résilience et à l'expérience commerciales de la compagnie en matière de gestion de la volatilité des marchés, fait en sorte que celle-ci est bien positionnée dans le contexte actuel pour profiter des occasions qui se présenteront. La Canada Vie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à naviguer dans les conditions actuelles du marché et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans cet environnement en évolution.

Mise à jour sur la transition à IFRS 17 et à IFRS 9

Tel qu'il est indiqué dans la rubrique Méthodes comptables du présent document, IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), a remplacé IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1er janvier 2023. Même si la nouvelle norme modifiera la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la compagnie, elle ne devrait pas avoir d'incidence financière significative ni modifier la stratégie d'affaires sous-jacente de la compagnie. IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), a remplacé IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1er janvier 2023, et ce changement ne devrait pas entraîner de variation significative du niveau de l'actif investi. La compagnie s'attend à une augmentation de la volatilité du bénéfice net à la suite de l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 17.

La compagnie déposera pour la première fois l'information en vertu de ces nouvelles normes pour le trimestre clos le 31 mars 2023. La compagnie continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces normes. En se fondant sur les analyses effectuées à ce jour, les incidences attendues de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :

- Les capitaux propres attribuables aux actionnaires au 1er janvier 2022 devraient diminuer d'environ 12 % à la suite de l'adoption d'IFRS 17 le 1er janvier 2023, ce qui est conforme aux attentes initiales, en raison principalement de l'établissement de la marge sur services contractuels (MSC), facteur contrebalancé en partie par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.
- La santé financière sera maintenue et une incidence positive d'environ 10 points sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 mars 2023 est attendue[1] selon la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 ainsi que les conditions du marché et la conjoncture actuelles.

Perspectives pour 2023

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

- La Canada Vie a l'intention d'effectuer des investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance et la productivité tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme durable à ses clients.
- Au sein de l'exploitation canadienne, la compagnie continuera de tirer parti de la solidité de la marque de la Canada Vie pour réaliser des gains d'efficience, pour créer des produits et des services novateurs, pour élargir et améliorer ses canaux de distribution et pour finalement mieux servir sa clientèle. Plus précisément, dans son secteur d'activité Client individuel, la Canada Vie continuera de faire progresser sa convaincante proposition de valeur pour les conseillers dans l'ensemble des canaux au moyen de sa vaste gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine, en s'assurant de mettre en place les meilleurs outils et stratégies pour favoriser la sécurité financière à long terme de sa clientèle. Dans son secteur d'activité Client collectif, la Canada Vie poursuivra ses investissements dans de nouvelles capacités numériques et des solutions novatrices en matière d'avantages dans le but d'améliorer la personnalisation de l'offre et la qualité des conseils fournis à ses clients et aux participants de leurs régimes, et visera à améliorer l'efficience et le service à la clientèle. Le secteur d'activité Client collectif compte tirer parti de sa récente acquisition de SécurIndemnité et de ses nouvelles capacités en vue d'offrir une meilleure gamme de produits et d'assurer sa croissance dans le secteur des tiers administrateurs. La résilience opérationnelle et la gestion prudente des charges dans l'ensemble du portefeuille diversifié de produits et de services de la Canada Vie seront également des éléments déterminants dans l'atteinte de solides résultats financiers au sein de l'exploitation canadienne en 2023.
- Au Royaume-Uni, la compagnie dirige son attention sur le marché en croissance des services de retraite en développant des solutions pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'une plus grande souplesse en matière de retraite, ainsi qu'en augmentant sa présence sur le marché des rentes collectives. En Irlande, l'accent sera mis sur le renforcement des positions dans les marchés des services-conseils en matière de gestion du patrimoine et d'avantages du personnel à la suite des acquisitions récentes réalisées en 2020 et en 2021, et sur le recours à la technologie dans le but d'améliorer l'expérience des clients. En Allemagne, la compagnie prévoit faire croître son actif géré et sa part de marché au moyen d'innovations et d'investissements continus en ce qui a trait au développement de produits, à l'amélioration des services et à la distribution.
- Dans l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, le secteur d'activités Réassurance continuera de soutenir ses clients dans les marchés existants et de rechercher des occasions dans de nouvelles régions, dans le cadre desquelles les solutions de réassurance novatrices de la compagnie peuvent être mises à profit pour répondre aux besoins changeants de la clientèle.
- En 2023, la compagnie continuera d'élargir ses capacités d'analyse à la suite de la mise en œuvre réussie des modifications comptables liées à IFRS 17 et à IFRS 9, qui entreront en vigueur le 1er janvier 2023.

[1] L'incidence réelle dépendra des conditions du marché, de la conjoncture et des résultats d'exploitation de la compagnie au moment de la transition.

BÉNÉFICE NET

Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Attribuable au compte de participation					
Bénéfice net avant les participations des titulaires de polices	**428 $**	631 $	329 $	**1 809 $**	1 708 $
Participations des titulaires de polices	**415**	481	352	**1 625**	1 405
Total attribuable au compte de participation	**13 $**	150 $	(23) $	**184 $**	303 $
Détenteur d'actions ordinaires					
Exploitation canadienne	**372 $**	152 $	326 $	**1 109 $**	1 260 $
Exploitation européenne	**314**	273	264	**1 087**	1 068
Solutions de gestion du capital et des risques	**220**	129	140	**692**	579
Exploitation générale	**25**	36	—	**107**	(39)
Total – détenteur d'actions ordinaires	**931 $**	590 $	730 $	**2 995 $**	2 868 $
Total du bénéfice net	**944 $**	740 $	707 $	**3 179 $**	3 171 $

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice fondamental et du bénéfice net de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice fondamental et le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a totalisé 944 M$, comparativement à 707 M$ il y a un an.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a totalisé 3 179 M$, comparativement à 3 171 M$ il y a un an.

Bénéfice net attribuable au compte de participation

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net attribuable au compte de participation, après le versement des participations des titulaires de polices de 415 M$ au quatrième trimestre de 2022 et de 352 M$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, s'est chiffré à 13 M$, comparativement à une perte nette de 23 M$ il y a un an. L'augmentation s'explique principalement par la révision à la hausse des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 184 M$, comparativement à 303 M$ pour l'exercice 2021. La diminution s'explique principalement par la révision à la baisse des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction.

Bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (le bénéfice net) s'est chiffré à 931 M$, comparativement à 730 M$ il y a un an. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance solide des nouvelles affaires, aux résultats favorables au chapitre de la longévité et à l'amélioration des résultats en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis dans l'unité Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'aux résultats favorables au chapitre des placements et de la longévité au sein de l'exploitation européenne. De plus, la compagnie a profité de l'incidence favorable de la réévaluation d'actifs d'impôt différé net et de provisions techniques attribuable à la hausse du taux d'imposition fédéral des sociétés au Canada quasi adoptée au cours du quatrième trimestre de 2022, ainsi que des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. L'augmentation est également attribuable à la diminution des coûts de transaction, y compris des provisions liées à la contrepartie éventuelle, relatifs aux acquisitions récentes, ainsi qu'à une perte nette à la cession d'entreprises au sein de l'exploitation européenne au cours de l'exercice précédent. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des honoraires attribuable à une diminution des actifs, par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité et de la morbidité au sein de l'exploitation canadienne et par l'incidence défavorable des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net s'est chiffré à 2 995 M$, comparativement à 2 868 M$ pour l'exercice 2021. L'augmentation s'explique principalement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par une provision nette de 128 M$ après impôt au sein de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques au titre des sinistres estimés découlant des répercussions de l'ouragan Ian au troisième trimestre de 2022, par l'incidence moins favorable de la révision des hypothèses actuarielles et des autres mesures prises par la direction, et par les incidences défavorables liées aux marchés.

RÉVISION DES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET AUTRES MESURES PRISES PAR LA DIRECTION

Au cours du quatrième trimestre de 2022, la révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 89 M$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence positive de 21 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à une incidence positive de 68 M$ pour le trimestre précédent.

Pour l'exploitation canadienne, la révision des hypothèses actuarielles découlant de la hausse du taux d'imposition fédéral des sociétés au Canada est le principal facteur expliquant l'incidence positive sur le bénéfice net de 42 M$. Pour l'exploitation européenne, les mesures prises par la direction, dont l'achèvement de l'acquisition et de l'intégration d'Ark Life en Irlande, principalement, a eu une incidence positive de 37 M$ sur le bénéfice net. Pour l'unité Solutions de gestion du capital et des risques, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses au chapitre des charges, principalement, a eu une incidence positive de 10 M$ sur le bénéfice net.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 169 M$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence positive de 140 M$ pour l'exercice 2021.

Pour l'unité Solutions de gestion du capital et des risques, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, contrebalancée en partie par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie et au chapitre des charges, est le principal facteur expliquant l'incidence positive sur le bénéfice net de 129 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Pour l'exploitation européenne, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes et les mesures prises par la direction, dont l'achèvement de l'acquisition et de l'intégration d'Ark Life en Irlande, sont les principaux facteurs expliquant l'incidence positive de 117 M$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation canadienne, la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices, contrebalancée en partie par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie, par le raffinement du modèle et par l'incidence de la hausse du taux d'imposition fédéral des sociétés au Canada, est le principal facteur expliquant l'incidence négative de 77 M$ sur le bénéfice net.

INCIDENCE DES MARCHÉS

Incidences liées aux marchés

Par rapport à la période correspondante de 2021, les niveaux moyens des indices boursiers pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 dans les régions où la compagnie exerce ses activités ont diminué de 16 % aux États-Unis (indice S&P 500), de 11 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50) et de 7 % au Canada (indice S&P TSX), et ils sont demeurés stables au Royaume-Uni (indice FTSE 100). À la clôture du quatrième trimestre de 2022, les principaux indices boursiers affichaient des hausses de 14 % dans la grande région européenne, de 8 % au Royaume-Uni, de 7 % aux États-Unis et de 5 % au Canada, par rapport au 30 septembre 2022. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les niveaux moyens des marchés boursiers ont diminué aux États-Unis, dans la grande région européenne et au Canada, alors qu'ils sont demeurés stables au Royaume-Uni, par rapport à l'exercice 2021.

Les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence positive de 29 M$ sur le bénéfice net au quatrième trimestre de 2022 (incidence positive de 21 M$ au quatrième trimestre de 2021), ce qui reflète principalement l'incidence des fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, y compris l'inefficacité de la couverture, facteur contrebalancé en partie par l'incidence de la mise à jour des projections des flux de trésorerie liés aux biens immobiliers qui couvrent les passifs relatifs aux contrats d'assurance au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence négative de 1 M$ sur le bénéfice net (incidence positive de 29 M$ pour l'exercice 2021). L'incidence négative pour le cumul depuis le début de l'exercice 2022 est principalement attribuable à l'incidence négative des fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, y compris l'inefficacité de la couverture.

Dans les pays où la compagnie exerce ses activités, les taux d'intérêt ont augmenté en 2022, ce qui a eu une incidence positive modeste sur le bénéfice net découlant de la hausse des produits tirés des actifs couvrant le surplus, contrebalancée en partie par la diminution des honoraires sur les produits à revenu fixe. Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisées a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, se reporter à la note 8, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

Devises

Au cours du quatrième trimestre de 2022, le taux de change moyen du dollar américain a augmenté, tandis que ceux de la livre sterling et de l'euro ont diminué par rapport au quatrième trimestre de 2021. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une baisse de 14 M$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 (baisse de 110 M$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2022 au 31 décembre 2022, le taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains a diminué, tandis que ceux qui ont servi à convertir l'actif et le passif libellés en euros et en livres sterling ont augmenté. Les fluctuations des taux du marché en vigueur à la fin de la période se sont traduites par des profits de change latents découlant de la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, de 635 M$ pour le trimestre considéré (pertes nettes latentes de 58 M$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Marchés du crédit

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (après impôt)

	(Charges) reprises de perte de valeur	Variation des charges pour pertes de crédit futures[1]	Total	(Charges) reprises de perte de valeur	Variation des charges pour pertes de crédit futures[1]	Total
	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022		
Exploitation canadienne	(1) $	1 $	— $	(1) $	2 $	1 $
Exploitation européenne	(2)	2	—	(5)	—	(5)
Solutions de gestion du capital et des risques	—	—	—	—	(1)	(1)
Total	**(3) $**	**3 $**	**— $**	**(6) $**	**1 $**	**(5) $**
	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021		
Total	(2) $	3 $	1 $	(14) $	(5) $	(19) $

[1] Incidence de la modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie sur les charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Au quatrième trimestre de 2022, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 3 M$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (incidence défavorable nette de 2 M$ au quatrième trimestre de 2021), principalement en raison de charges au titre de prêts hypothécaires commerciaux dépréciés. La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une diminution nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 3 M$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires pour le trimestre (incidence favorable nette de 3 M$ au quatrième trimestre de 2021), principalement en raison de l'amélioration des notations de diverses obligations de sociétés et obligations d'État.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 6 M$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (incidence défavorable nette de 14 M$ en 2021), principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur reflètent le montant net des corrections de valeur pour pertes de crédit compris dans les produits nets tirés des placements et la libération connexe des charges actuarielles pour pertes de crédit futures, le cas échéant. La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une diminution nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 1 M$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires pour le cumul depuis le début de l'exercice (incidence défavorable nette de 5 M$ en 2021), principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Dans les périodes futures, les baisses de notations qui pourraient survenir dans les économies aux prises avec des pressions inflationnistes ou des tensions géopolitiques significatives pourraient avoir des répercussions négatives.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 27,5 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Une modification du taux d'imposition fédéral des sociétés au Canada, adoptée en 2022 (avec prise d'effet après le 7 avril 2022), a fait passer le taux d'imposition prévu par la loi de 26,5 % à 28,0 % (taux calculé au prorata de 27,5 % en 2022).

Le taux d'imposition effectif pour le détenteur d'actions ordinaires était de 2,9 % pour le quatrième trimestre de 2022, en baisse par rapport à 7,8 % au quatrième trimestre de 2021, principalement en raison de la réévaluation d'un actif d'impôt différé net attribuable à l'augmentation du taux d'imposition prévu par la loi au Canada, et de la répartition des bénéfices parmi les territoires. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Au quatrième trimestre de 2022, la compagnie avait un taux d'imposition effectif de 5,9 %, comparativement à 1,0 % au quatrième trimestre de 2021, une hausse qui s'explique principalement par l'incidence de la réévaluation d'un passif d'impôt différé net attribuable à l'augmentation du taux d'imposition prévu par la loi au Canada, ainsi que par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le taux d'imposition effectif pour le détenteur d'actions ordinaires s'est établi à 5,5 %, en baisse par rapport à 10,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la réévaluation d'un actif d'impôt différé évoquée pour expliquer les résultats trimestriels, de la répartition des bénéfices parmi les territoires et des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif de 5,9 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 8,0 % pour l'exercice précédent, une diminution qui est principalement attribuable aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial, lequel sera appliqué par tous les pays participants à une date future convenue, soit en 2024 selon ce qui est actuellement prévu. L'OCDE a publié en 2022 des commentaires détaillés sur ces règles. Le gouvernement du Canada a confirmé son engagement à mettre en œuvre l'impôt minimum mondial, et cette mise en œuvre, y compris l'établissement du calendrier, se fera en coordination avec les partenaires internationaux. Les lois canadiennes devraient être adoptées en 2023. En décembre 2022, l'Union européenne a adopté une directive selon laquelle les pays membres doivent promulguer les lois sur l'impôt minimum de 15 % dans leur législation nationale d'ici la fin de 2023. Le Royaume-Uni prévoit mettre en œuvre l'impôt minimal afin qu'il soit en vigueur pour 2024. Pour l'instant, les pays où la compagnie exerce actuellement des activités ont tous annoncé leur participation; toutefois, aucun n'a encore mis en œuvre de loi à ce sujet. Un certain nombre de ces pays fonctionnent actuellement selon un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et la compagnie s'attend à ce que l'adoption des lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La compagnie attend les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions que celles-ci pourraient avoir dans les territoires où elle exerce ses activités.

TOTAL DES PRIMES, MONTANT NET, DES PRIMES ET DÉPÔTS ET DES SOUSCRIPTIONS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Total des primes, montant net					
Exploitation canadienne	**4 582 $**	3 597 $	4 114 $	**15 103 $**	13 900 $
Exploitation européenne	**1 025**	786	1 042	**3 962**	4 862
Solutions de gestion du capital et des risques	**8 431**	7 199	7 205	**31 652**	29 457
Exploitation générale	**781**	442	(215)	**3 605**	2 390
Total des primes, montant net	**14 819 $**	12 024 $	12 146 $	**54 322 $**	50 609 $
Primes et dépôts[1]					
Exploitation canadienne	**8 212 $**	7 136 $	7 918 $	**30 727 $**	29 357 $
Exploitation européenne	**7 636**	7 812	8 329	**32 041**	32 956
Solutions de gestion du capital et des risques	**8 431**	7 199	7 205	**31 652**	29 457
Exploitation générale	**781**	442	(215)	**3 605**	2 390
Total des primes et dépôts[1]	**25 060 $**	22 589 $	23 237 $	**98 025 $**	94 160 $
Souscriptions[2,3]					
Exploitation canadienne	**4 029 $**	3 087 $	4 881 $	**14 639 $**	16 425 $
Exploitation européenne	**6 823**	7 433	7 240	**29 700**	29 552
Total des souscriptions[2,3]	**10 852 $**	10 520 $	12 121 $	**44 339 $**	45 977 $

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Les souscriptions ne représentent pas une mesure pertinente pour l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, en raison de la nature de ses activités.

3 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du total des primes, montant net, des primes et dépôts et des souscriptions de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le total des primes, montant net, et des souscriptions, selon le cas, sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRODUITS NETS TIRÉS DES PLACEMENTS

Produits nets tirés des placements

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	**1 246 $**	1 349 $	1 194 $	**5 181 $**	4 636 $
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	**(2)**	(11)	(2)	**(24)**	(30)
Profits nets (pertes nettes) réalisés	**(27)**	(16)	16	**(56)**	72
Produits tirés des placements – réguliers	**1 217**	1 322	1 208	**5 101**	4 678
Frais de placement	**(54)**	(47)	(44)	**(203)**	(176)
Produits nets tirés des placements – réguliers	**1 163**	1 275	1 164	**4 898**	4 502
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	**467**	(3 065)	1 765	**(16 011)**	(1 240)
Total des produits nets (pertes nettes) tirés des placements	**1 630 $**	(1 790) $	2 929 $	**(11 113) $**	3 262 $

Au quatrième trimestre de 2022, le total des produits nets tirés des placements, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, a diminué de 1 299 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur au quatrième trimestre de 2022 se sont soldées par une augmentation de 467 M$, comparativement à 1 765 M$ au quatrième trimestre de 2021. Au quatrième trimestre de 2022, l'augmentation nette des justes valeurs est essentiellement attribuable à une remontée des marchés boursiers au Canada. Au quatrième trimestre de 2021, l'augmentation nette des justes valeurs est essentiellement attribuable à une remontée plus importante des marchés boursiers au Canada et à la baisse des rendements à long terme des obligations du Canada.

Au quatrième trimestre de 2022, les produits nets tirés des placements réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, se sont chiffrés à 1 163 M$, une diminution de 1 M$ par rapport au quatrième trimestre de 2021. Les profits nets (pertes nettes) réalisés comprennent des pertes sur les titres disponibles à la vente de 29 M$ pour le quatrième trimestre de 2022, comparativement à un montant de néant pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le total des produits nets tirés des placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 a diminué de 14 375 M$ par rapport à l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur pour l'exercice 2022 se sont soldées par une diminution de 16 011 M$, comparativement à 1 240 M$ à l'exercice 2021. Les variations de la juste valeur étaient essentiellement attribuables à une hausse plus importante des rendements des obligations dans toutes les régions découlant de la hausse des taux d'intérêt causée par l'inflation élevée en 2022, comparativement à une hausse moins importante des rendements des obligations dans toutes les régions, facteurs contrebalancés en partie par une remontée des marchés boursiers au Canada en 2021.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les produits nets tirés des placements réguliers ont augmenté de 396 M$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 898 M$. L'augmentation pour 2022 est principalement attribuable à la hausse des produits tirés des placements en obligations, contrebalancée en partie par une diminution des profits nets (pertes nettes) réalisés. Les profits nets (pertes nettes) réalisés comprennent des pertes sur les titres disponibles à la vente de 69 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à des profits de 16 M$ pour l'exercice précédent.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des frais de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Exploitation canadienne	**485 $**	482 $	509 $	**1 957 $**	1 933 $
Exploitation européenne	**328**	312	364	**1 334**	1 415
Solutions de gestion du capital et des risques	**3**	—	2	**5**	8
Exploitation générale	**7**	8	12	**29**	58
Total des honoraires et autres produits	**823 $**	802 $	887 $	**3 325 $**	3 414 $

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRESTATIONS AUX TITULAIRES DE POLICES, PARTICIPATIONS DES TITULAIRES DE POLICES ET BONIFICATIONS, MONTANT NET

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications comprend les règlements des sinistres liés à l'assurance vie et à l'assurance maladie, les rachats de police, les échéances, les rentes, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices et les bonifications. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte des fonds distincts ou des fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 12,8 G$, soit une augmentation de 2,4 G$ par rapport à la période correspondante de 2021, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement des nouvelles conventions de réassurance et des variations des volumes liés aux affaires existantes au sein de l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 48,2 G$, soit une augmentation de 5,9 G$ par rapport à l'exercice 2021, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

AUTRES PRESTATIONS ET CHARGES

Autres prestations et charges

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Charges d'exploitation et frais administratifs	**875 $**	781 $	844 $	**3 249 $**	3 175 $
Commissions	**567**	511	577	**2 148**	2 107
Taxes sur les primes	**132**	117	129	**474**	486
Amortissement des immobilisations incorporelles	**48**	42	46	**168**	165
Charges financières	**28**	26	28	**109**	110
Total	**1 650 $**	1 477 $	1 624 $	**6 148 $**	6 043 $

Au quatrième trimestre de 2022, les autres prestations et charges se sont chiffrées à 1 650 M$, soit une augmentation de 26 M$ par rapport au quatrième trimestre de 2021, principalement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs, contrebalancée en partie par la diminution des commissions.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les autres prestations et charges ont augmenté de 105 M$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 6 148 M$. L'augmentation s'explique essentiellement par l'augmentation des charges d'exploitation et frais administratifs, ainsi que des commissions, contrebalancée en partie par une diminution des taxes sur les primes.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF

Actif administré[1]

	31 décembre	
	2022	2021
Actif		
Actif investi	**140 225 $**	152 204 $
Goodwill et immobilisations incorporelles	**8 822**	8 744
Autres actifs	**23 312**	24 956
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	**221 623**	240 500
Total de l'actif	**393 982**	426 404
Autres actifs gérés[2]	**65 410**	77 019
Total de l'actif géré[1]	**459 392**	503 423
Autres actifs administrés[2,3]	**37 689**	41 975
Total de l'actif administré[1,3]	**497 081 $**	545 398 $

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.
2 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.
3 Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée.

Au 31 décembre 2022, le total de l'actif administré avait diminué de 48,3 G$ par rapport au 31 décembre 2021, pour s'établir à 497,1 G$, essentiellement en raison des incidences du repli des marchés boursiers, de la hausse des taux d'intérêt et de l'incidence des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par la croissance des nouvelles affaires au sein de l'exploitation européenne.

ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révise et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Répartition de l'actif investi

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
Obligations				
Obligations d'État et d'organismes publics	**37 919 $**	**27 %**	46 599 $	31 %
Obligations de sociétés et autres obligations	**49 895**	**35**	54 730	36
Total partiel des obligations	**87 814**	**62**	101 329	67
Prêts hypothécaires	**24 012**	**17**	23 113	15
Actions	**12 663**	**9**	13 252	9
Immeubles de placement	**8 315**	**6**	7 759	5
Total partiel des placements de portefeuille	**132 804**	**94**	145 453	96
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**3 761**	**3**	3 271	2
Avances consenties aux titulaires de polices	**3 660**	**3**	3 480	2
Total de l'actif investi	**140 225 $**	**100 %**	152 204 $	100 %

Au 31 décembre 2022, l'actif investi totalisait 140,2 G$, soit une diminution de 12,0 G$ par rapport au 31 décembre 2021. La diminution de l'actif investi est principalement attribuable à la baisse de la juste valeur des obligations découlant d'une hausse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations – La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2022, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 87,8 G$, soit 62 % de l'actif investi, contre 101,3 G$, ou 67 % de l'actif investi, au 31 décembre 2021. La diminution du portefeuille d'obligations tient essentiellement à une baisse des justes valeurs découlant d'une hausse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99,5 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 79 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 décembre 2022. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés, alors que les économies émergent de la pandémie et subissent maintenant les répercussions des tensions géopolitiques.

Qualité des obligations du portefeuille

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
AAA	**13 179 $**	**15 %**	14 044 $	14 %
AA	**25 398**	**29**	31 350	31
A	**30 088**	**35**	35 701	35
BBB	**18 739**	**21**	19 837	20
BB ou inférieure	**410**	**—**	397	—
Total	**87 814 $**	**100 %**	101 329 $	100 %

Au 31 décembre 2022, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 0,4 G$, soit 0,5 % du portefeuille d'obligations, contre 0,4 G$, ou 0,4 % du portefeuille d'obligations, au 31 décembre 2021.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne et dans l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Portefeuille de prêts hypothécaires

	31 décembre 2022				31 décembre 2021	
Prêts hypothécaires par type de bien	**Assurés[1]**	**Non assurés**	**Total**		Total	
Résidences unifamiliales	**418 $**	**1 438 $**	**1 856 $**	**8 %**	1 979 $	9 %
Résidences multifamiliales	**2 718**	**3 154**	**5 872**	**24**	5 330	23
Prêts hypothécaires rechargeables	**—**	**3 365**	**3 365**	**14**	2 609	11
Biens commerciaux	**—**	**12 919**	**12 919**	**54**	13 195	57
Total	**3 136 $**	**20 876 $**	**24 012 $**	**100 %**	23 113 $	100 %

[1] Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 24,0 G$, soit 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022, comparativement à 23,1 G$, ou 15 % de l'actif investi, au 31 décembre 2021. L'augmentation du total du portefeuille de prêts hypothécaires est principalement attribuable au nombre de montages de prêts hypothécaires rechargeables et de prêts hypothécaires sur des résidences multifamiliales. L'exploitation canadienne a cessé d'octroyer des prêts hypothécaires résidentiels en novembre 2022. Le total des prêts assurés s'élevait à 3,1 G$, soit 13 % du portefeuille de prêts hypothécaires. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires rechargeables, qui correspond à la moyenne pondérée du total du solde impayé des prêts, divisée par la valeur d'expertise des propriétés, était de 36 % (31 % au 31 décembre 2021).

Prêts hypothécaires commerciaux

	31 décembre 2022					31 décembre 2021				
	Exploitation canadienne	**Exploitation européenne**	**Solutions de gestion du capital et des risques**	**Exploitation générale**	**Total**	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total
Magasins et centres commerciaux	**3 712 $**	**951 $**	**2 $**	**32 $**	**4 697 $**	3 770 $	991 $	2 $	30 $	4 793 $
Bâtiments industriels	**3 654**	**704**	**34**	**164**	**4 556**	3 126	617	30	143	3 916
Immeubles de bureaux	**1 695**	**1 150**	**19**	**19**	**2 883**	2 088	1 209	18	35	3 350
Autres	**65**	**698**	**—**	**20**	**783**	380	736	—	20	1 136
Total	**9 126 $**	**3 503 $**	**55 $**	**235 $**	**12 919 $**	9 364 $	3 553 $	50 $	228 $	13 195 $

Tout au long de 2022, les marchés des immeubles de bureaux commerciaux en Europe et au Canada ont démontré des signes de ralentissement en raison de la demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, ainsi qu'en raison des conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations des immeubles de bureaux sous-jacents en 2022, ce qui reflète les perspectives actuelles. La compagnie surveille la situation et elle collaborera de façon proactive avec les emprunteurs afin de gérer ces expositions. La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux.

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	**31 décembre 2022**		31 décembre 2021	
Ontario	**1 021 $**	**55 %**	1 089 $	55 %
Québec	**326**	**18**	353	18
Saskatchewan	**103**	**6**	106	5
Alberta	**91**	**5**	101	5
Terre-Neuve	**72**	**4**	81	4
Colombie-Britannique	**68**	**4**	77	4
Nouveau-Brunswick	**64**	**3**	62	3
Manitoba	**59**	**3**	56	3
Nouvelle-Écosse	**46**	**2**	49	3
Autres	**6**	**—**	5	—
Total	**1 856 $**	**100 %**	1 979 $	100 %

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 406 M$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 18 % (21 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2021). Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et le ratio prêt-valeur à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne pondérée restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 21 ans au 31 décembre 2022 (21 ans au 31 décembre 2021).

Portefeuille de participations – Le total du portefeuille de participations s'établissait à 21,0 G$, soit 15 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022, comparativement à 21,0 G$, ou 14 % de l'actif investi, au 31 décembre 2021. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en bourse, d'actions non cotées en bourse et d'immeubles de placement. La baisse de 1,3 G$ des actions cotées en bourse s'explique principalement par les baisses des valeurs de marché et la hausse de 0,7 G$ des actions non cotées en bourse découle surtout des achats. L'augmentation de 0,6 G$ des immeubles de placement s'explique principalement par les acquisitions de biens immobiliers.

Portefeuille de participations

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
Portefeuille de participations par type				
Actions cotées en bourse	**10 925 $**	**52 %**	12 227 $	58 %
Actions non cotées en bourse	**1 738**	**8**	1 025	5
Total partiel	**12 663**	**60**	13 252	63
Immeubles de placement	**8 315**	**40**	7 759	37
Total	**20 978 $**	**100 %**	21 011 $	100 %

Immeubles de placement[1]

	31 décembre 2022				31 décembre 2021			
	Exploitation canadienne	**Exploitation européenne**	**Exploitation générale**	**Total**	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Exploitation générale	Total
Bâtiments industriels	**2 304 $**	**900 $**	**— $**	**3 204 $**	1 740 $	1 009 $	— $	2 749 $
Immeubles de bureaux	**1 260**	**564**	**—**	**1 824**	1 384	626	—	2 010
Commerces de détail	**218**	**765**	**—**	**983**	227	848	—	1 075
Autres	**1 977**	**323**	**4**	**2 304**	1 562	359	4	1 925
Total	**5 759 $**	**2 552 $**	**4 $**	**8 315 $**	4 913 $	2 842 $	4 $	7 759 $

[1] L'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques ne détient aucun immeuble de placement.

Tout au long de 2022, les marchés des immeubles de bureaux commerciaux en Europe et au Canada ont démontré des signes de ralentissement en raison de la demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs à l'égard de leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, et en raison des conditions difficiles à l'égard de l'économie et des marchés financiers. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations en 2022, ce qui reflète les perspectives actuelles pour les immeubles de bureaux. Selon l'évolution des conditions du marché, la compagnie pourrait devoir appliquer d'autres réductions d'évaluation.

Placements ayant subi une perte de valeur – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d'être saisis et d'autres actifs pour lesquels la direction n'a plus l'assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels seront reçus.

Placements ayant subi une perte de valeur

	31 décembre 2022				31 décembre 2021			
	Montant brut	**Reprise de perte de valeur**	**Charge pour perte de valeur**	**Valeur comptable**	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Charge pour perte de valeur	Valeur comptable
À la juste valeur par le biais du résultat net	**10 $**	**— $**	**(5) $**	**5 $**	11 $	— $	(5) $	6 $
Disponibles à la vente	**—**	**—**	**—**	**—**	—	—	—	—
Prêts et créances	**56**	**—**	**(16)**	**40**	99	—	(28)	71
Total	**66 $**	**— $**	**(21) $**	**45 $**	110 $	— $	(33) $	77 $

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur a totalisé 66 M$, ou 0,1 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022, comparativement à 110 M$, ou 0,1 %, au 31 décembre 2021, soit une diminution nette de 44 M$. La diminution est essentiellement attribuable à la cession d'un prêt hypothécaire commercial précédemment déprécié au sein de l'exploitation canadienne.

La charge pour perte de valeur s'établissait à 21 M$ au 31 décembre 2022, contre 33 M$ au 31 décembre 2021. La diminution est essentiellement attribuable à la cession d'un prêt hypothécaire commercial précédemment déprécié au sein de l'exploitation canadienne. Ces actifs demeurent dépréciés en fonction des autres facteurs décrits à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

Charge pour pertes de crédit futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures est déterminé conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et comprend des charges pour écarts défavorables. Les charges reflètent les notations actuelles et les ajustements futurs potentiels des notations. Aucune charge n'a été établie pour les titres d'emprunt de gouvernements ou liés à des gouvernements qui sont assortis d'une notation A+ ou supérieure et dont l'émetteur est monétairement souverain.

Au 31 décembre 2022, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 2 296 M$, comparativement à 2 601 M$ au 31 décembre 2021, soit une diminution de 305 M$ découlant principalement de la fluctuation des taux d'intérêt et de l'incidence des fluctuations des devises.

Les charges pour perte de valeur de 21 M$ (33 M$ au 31 décembre 2021) et les charges actuarielles pour pertes de crédit futures liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance de 2 296 M$ (2 601 M$ au 31 décembre 2021) représentaient au total 2,0 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 31 décembre 2022 (2,0 % au 31 décembre 2021).

Instruments financiers dérivés

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2022. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des créditeurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, les conventions-cadres de l'ISDA pourraient comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 décembre 2022, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 378 M$ (65 M$ au 31 décembre 2021) et un montant de 671 M$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (465 M$ au 31 décembre 2021). L'augmentation des garanties reçues à l'égard des actifs dérivés est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport à la livre sterling sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et receveurs de dollars canadiens. La hausse des garanties données à l'égard des passifs dérivés s'explique essentiellement par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt du marché sur les swaps de taux d'intérêt receveurs de taux fixes et payeurs de taux variables.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 4,7 G$, pour se chiffrer à 32,3 G$, principalement en raison des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a augmenté pour s'établir à 1 120 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 582 M$ au 31 décembre 2021. L'augmentation découle principalement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport à la livre sterling sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et receveurs de dollars canadiens. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du quatrième trimestre de 2022 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 31 décembre 2022. Se reporter à la note 8, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour le détail des notations des contreparties aux dérivés de la compagnie.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill et immobilisations incorporelles

	31 décembre	
	2022	2021
Goodwill	**6 372 $**	6 382 $
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	**1 221**	1 224
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	**1 229**	1 138
Total	**8 822 $**	8 744 $

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ont augmenté de 0,1 G$ pour s'établir à 8,8 G$ au 31 décembre 2022. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont demeurés comparables à ceux de l'exercice précédent. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée ont augmenté de 0,1 G$, pour s'établir à 1,2 G$, principalement en raison des entrées de logiciels.

Au cours du quatrième trimestre de 2022, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2022. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) pour le goodwill et des UGT pour les immobilisations incorporelles était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable se fonde sur la juste valeur diminuée du coût de sortie.

Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

Autres actifs du fonds général

	31 décembre	
	2022	2021
Actifs au titre des cessions en réassurance	**6 877 $**	8 794 $
Fonds détenus par des assureurs cédants	**7 041**	7 555
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	**4 825**	4 841
Autres actifs	**2 091**	1 836
Instruments financiers dérivés	**1 120**	582
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	**532**	552
Actifs d'impôt différé	**315**	266
Impôt exigible	**254**	242
Immobilisations corporelles	**257**	288
Total	**23 312 $**	24 956 $

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2022 totalisaient 23,3 G$, soit 1,6 G$ de moins qu'au 31 décembre 2021. La diminution est principalement attribuable à une baisse de 1,9 G$ des actifs au titre des cessions en réassurance découlant des ajustements de la juste valeur reflétant une hausse des rendements des obligations et une baisse de 0,5 G$ des fonds détenus par des assureurs cédants. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par une augmentation de 0,5 G$ des instruments financiers dérivés et une augmentation de 0,3 G$ des autres actifs.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

Fonds distincts

	31 décembre	
	2022	2021
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	**117 863 $**	134 541 $
Obligations	**30 704**	34 417
Immeubles de placement	**13 035**	12 776
Trésorerie et autres	**11 828**	11 633
Fonds communs de placement	**41 805**	44 008
Total partiel	**215 235**	237 375
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	**6 388**	3 125
Total	**221 623 $**	240 500 $

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient baissé de 18,9 G$ au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021, pour s'établir à 221,6 G$. Cette diminution est principalement attribuable à l'incidence combinée des produits nets tirés des placements et de la diminution de la valeur de marché de 24,4 G$ et à l'incidence des fluctuations des devises de 1,7 G$, facteurs contrebalancés en partie par les dépôts nets de 4,0 G$ et par les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement de 3,3 G$.

Autres actifs gérés[1]

Autres actifs gérés

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Fonds communs de placement		
Combinaison d'actions	**2 018 $**	1 758 $
Actions de croissance	**32**	1 097
Actions – valeur	**1 399**	1 146
Titres à revenu fixe	**376**	1 542
Marché monétaire	**232**	199
Total partiel	**4 057 $**	5 742 $
Actif des comptes institutionnels[2]		
Actions	**41 945 $**	46 354 $
Titres à revenu fixe	**15 912**	16 879
Autres	**3 496**	8 044
Total partiel	**61 353 $**	71 277 $
Total des actifs gérés	**65 410 $**	77 019 $

1 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.
2 Au 31 décembre 2022, l'actif des comptes institutionnels comprenait un actif de 10,8 G$ géré pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco.

Au 31 décembre 2022, le total des autres actifs gérés s'élevait à 65,4 G$, soit une baisse de 11,6 G$ par rapport au 31 décembre 2021, principalement en raison des fluctuations du marché et de l'incidence des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par les entrées nettes de trésorerie.

PASSIF

Total du passif

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	**135 957 $**	150 530 $
Actions privilégiées	**1 000**	1 000
Autres passifs du fonds général	**9 892**	9 945
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	**221 623**	240 500
Total	**368 472 $**	401 975 $

Le total du passif a baissé de 33,5 G$ par rapport au 31 décembre 2021, passant ainsi à 368,5 G$ au 31 décembre 2022.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont baissé de 18,9 G$, principalement en raison de l'incidence combinée des produits tirés des placements et de la diminution de la valeur de marché de 24,4 G$ et de l'incidence des fluctuations des devises de 1,7 G$, facteurs partiellement contrebalancés par des dépôt nets de 4,0 G$ et par des participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement de 3,3 G$. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont diminué de 14,6 G$, principalement en raison des ajustements de la juste valeur découlant de l'augmentation des rendements des obligations, facteur partiellement contrebalancé par l'incidence des nouvelles affaires.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

		Sans participation				
	Compte de participation	**Exploitation canadienne**	**Exploitation européenne**	**Solutions de gestion du capital et des risques**	**Exploitation générale**	**Total**
31 décembre 2022						
Obligations	**22 512 $**	**21 731 $**	**24 270 $**	**5 374 $**	**16 $**	**73 903 $**
Prêts hypothécaires	**12 147**	**4 287**	**6 105**	**224**	**—**	**22 763**
Actions	**8 089**	**2 764**	**388**	**—**	**—**	**11 241**
Immeubles de placement	**4 527**	**715**	**2 345**	**—**	**—**	**7 587**
Autres actifs[1]	**5 694**	**2 559**	**4 307**	**6 238**	**1 665**	**20 463**
Total	**52 969 $**	**32 056 $**	**37 415 $**	**11 836 $**	**1 681 $**	**135 957 $**
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	**52 969 $**	**32 056 $**	**37 415 $**	**11 836 $**	**1 681 $**	**135 957 $**
31 décembre 2021						
Obligations	23 768 $	23 620 $	33 208 $	6 393 $	19 $	87 008 $
Prêts hypothécaires	11 598	4 661	5 891	80	—	22 230
Actions	8 589	3 116	391	—	—	12 096
Immeubles de placement	4 021	579	2 743	—	—	7 343
Autres actifs[1]	5 439	2 804	4 982	6 673	1 955	21 853
Total	53 415 $	34 780 $	47 215 $	13 146 $	1 974 $	150 530 $
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	53 415 $	34 780 $	47 215 $	13 146 $	1 974 $	150 530 $

[1] Les autres actifs comprennent les actifs au titre des cessions en réassurance, les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, les coûts d'acquisition différés, les débiteurs, l'impôt exigible et les charges payées d'avance. Les actifs au titre des cessions en réassurance comprennent les actifs comptabilisés dans le cadre de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites établies, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

Autres passifs du fonds général

Autres passifs du fonds général

	31 décembre	
	2022	2021
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	**1 646 $**	2 006 $
Autres passifs	**2 935**	3 162
Créditeurs	**2 047**	1 945
Instruments financiers dérivés	**1 575**	1 005
Débentures et autres instruments d'emprunt	**747**	745
Passifs d'impôt différé	**892**	922
Impôt exigible	**50**	160
Total	**9 892 $**	9 945 $

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 9,9 G$ au 31 décembre 2022, une baisse de 0,1 G$ par rapport au 31 décembre 2021, essentiellement en raison d'une diminution de 0,4 G$ des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance, d'une diminution de 0,2 G$ des autres passifs et d'une diminution de l'impôt exigible de 0,1 G$. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par une augmentation de 0,6 G$ des instruments financiers dérivés et une augmentation de 0,1 G$ des créditeurs.

Les autres passifs, qui s'établissent à 2,9 G$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les provisions au titre des produits différés et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour le détail des débentures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires qui sont semblables aux produits de fonds distincts, mais qui comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices, et elle offre également un produit assorti d'une GRM en Allemagne.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la compagnie en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

L'unité Solutions de gestion du capital et des risques détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'elle a réassurées.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une GRM comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une GRM. En particulier, le produit assorti d'une GRM a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2022, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 2 009 M$ (2 502 M$ au 31 décembre 2021).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

		31 décembre 2022 Insuffisance des placements par type de prestations			
	Valeur de marché	**Revenu**	**Échéance**	**Décès**	**Total[1]**
Exploitation canadienne	32 799 $	— $	27 $	402 $	402 $
Exploitation européenne	10 609	32	—	1 352	1 352
Solutions de gestion du capital et des risques[2]	656	169	—	—	169
Total	**44 064 $**	**201 $**	**27 $**	**1 754 $**	**1 923 $**

1 Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2022 pour chaque police.

2 L'exposition de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements au 31 décembre 2022 a augmenté de 984 M$ par rapport au 31 décembre 2021, pour s'établir à 1 923 M$. L'augmentation est principalement attribuable à la diminution des valeurs de marché. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2022, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 4 M$ pour le trimestre (3 M$ pour le quatrième trimestre de 2021) et à 13 M$ pour le cumul depuis le début de l'exercice (10 M$ pour la période correspondante de 2021), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires de l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques.

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Au 31 décembre 2022, les débentures et autres instruments d'emprunt ont augmenté de 2 M$ par rapport au 31 décembre 2021, pour se chiffrer à 747 M$.

Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir plus de détails sur les débentures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

Au 31 décembre 2022, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2022 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 44 M$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M$ (juste valeur de 53 M$ au 31 décembre 2021).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 $ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

CAPITAUX PROPRES

La compagnie est une filiale entièrement détenue de Lifeco. Le capital social de la compagnie se compose d'actions ordinaires et d'actions privilégiées émises par la compagnie. Au 31 décembre 2022, 2 407 384 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 7 884 M$ étaient émises et en circulation (2 407 384 actions d'une valeur de 7 884 M$ au 31 décembre 2021).

Surplus attribuable au compte de participation et capitaux propres attribuables aux actionnaires

Au 31 décembre 2022, le total du surplus attribuable au compte de participation et des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la compagnie s'établissait à 25,5 G$, contre 24,4 G$ au 31 décembre 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse du surplus cumulé de 1,2 G$ qui découle du bénéfice net de 3,0 G$, déduction faite des dividendes de 1,8 G$. Le surplus attribuable au compte de participation s'est chiffré à 3,1 G$, soit un montant comparable à celui enregistré à l'exercice précédent.

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

Total des actifs liquides

	Au 31 décembre 2022		
	Actifs au bilan	**Actifs non liquides ou donnés en garantie**	**Actifs liquides nets**
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie[1]	**3 761 $**	**31 $**	**3 730 $**
Obligations à court terme[2]	**4 068**	**—**	**4 068**
Total partiel	**7 829 $**	**31 $**	**7 798 $**
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État[2]	**35 410 $**	**9 929 $**	**25 481 $**
Obligations de sociétés[2]	**48 336**	**22 697**	**25 639**
Actions[1]	**12 663**	**1 738**	**10 925**
Prêts hypothécaires[1]	**24 012**	**20 876**	**3 136**
Total partiel	**120 421 $**	**55 240 $**	**65 181 $**
Total	**128 250 $**	**55 271 $**	**72 979 $**

	Au 31 décembre 2021		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie[1]	3 271 $	21 $	3 250 $
Obligations à court terme[2]	3 464	1 470	1 994
Total partiel	6 735 $	1 491 $	5 244 $
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État[2]	44 604 $	10 675 $	33 929 $
Obligations de sociétés[2]	53 261	20 332	32 929
Actions[1]	13 252	1 025	12 227
Prêts hypothécaires[1]	23 113	19 707	3 406
Total partiel	134 230 $	51 739 $	82 491 $
Total	140 965 $	53 230 $	87 735 $

1 Se reporter au bilan consolidé figurant dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir les montants inscrits au bilan.

2 Se reporter à la note 8ii) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir les montants inscrits au bilan.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Au 31 décembre 2022, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 7,8 G$ (5,2 G$ au 31 décembre 2021) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 65,2 G$ (82,5 G$ au 31 décembre 2021). De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales à lui verser des dividendes. Les filiales de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021	**2022**	2021
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	**3 351 $**	1 864 $	**6 341 $**	9 249 $
Financement	**(674)**	(419)	**(1 770)**	(1 590)
Investissement	**(2 765)**	(1 639)	**(4 067)**	(7 419)
	(88)	(194)	**504**	240
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	**110**	(13)	**(14)**	(74)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	**22**	(207)	**490**	166
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	**3 739**	3 478	**3 271**	3 105
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	**3 761 $**	3 271 $	**3 761 $**	3 271 $

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient comparables à ceux enregistrés au 30 septembre 2022. Au cours du quatrième trimestre de 2022, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 3,4 G$, une augmentation de 1,5 G$ par rapport au quatrième trimestre de 2021. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 0,7 G$ et ont servi au paiement des dividendes sur des actions ordinaires. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, la compagnie a affecté des flux de trésorerie à l'acquisition d'actifs investis additionnels de 2,8 G$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 0,5 G$ par rapport au 31 décembre 2021. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 6,3 G$, une baisse de 2,9 G$ par rapport à l'exercice 2021. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1,8 G$ et ont servi au paiement des dividendes sur des actions ordinaires. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie a affecté des flux de trésorerie à l'acquisition d'actifs investis additionnels de 4,1 G$.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Engagements et obligations contractuelles
Au 31 décembre 2022

	Paiements exigibles par période						
	Total	**1 an**	**2 ans**	**3 ans**	**4 ans**	**5 ans**	**Plus de 5 ans**
1) Débentures et autres instruments d'emprunt	590 $	— $	— $	— $	— $	— $	590 $
2) Obligations locatives	296	41	36	29	24	23	143
3) Obligations d'achat	126	32	21	20	15	12	26
4) Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	3 635	3 553	82	—	—	—	—
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5) Cotisations au titre des régimes de retraite	193	193	—	—	—	—	—
Total des obligations contractuelles	**4 840 $**	**3 819 $**	**139 $**	**49 $**	**39 $**	**35 $**	**759 $**

1) Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.

2) Pour une description détaillée des obligations locatives de la compagnie, se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

3) Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.

4) a) Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

   b) Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 1 835 M$ US, montant duquel une tranche de 1 419 M$ US avait été émise au 31 décembre 2022.

   Le secteur d'activité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.

   Des lettres de crédit d'un montant totalisant 1 116 M$ US ont été délivrées à des filiales ou succursales de la Canada Vie.

   Le montant restant de 303 M$ US a été délivré à des parties externes. En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance.

5) Les cotisations au titre des régimes de retraite incluent les estimations en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces cotisations sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2021 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. D'autres établissements et filiales à l'étranger doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. Le ratio du TSAV cible interne de la Canada Vie est maintenant exprimé en pourcentage précis plutôt que sous la forme d'une fourchette. La cible interne mise à jour est de 115 %, soit le point médian de la fourchette cible antérieure (qui allait de 110 % à 120 %).

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 décembre 2022 était de 120 % (124 % au 31 décembre 2021).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie :

Ratio du TSAV

	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Capital de première catégorie	**13 201 $**	12 584 $
Capital de deuxième catégorie	**4 644**	4 417
Total du capital disponible	**17 845**	17 001
Provision d'excédent et dépôts admissibles	**10 531**	13 225
Total des ressources en capital	**28 376 $**	30 226 $
Capital requis	**23 582 $**	24 323 $
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)[1]	**120 %**	124 %

[1] Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

Le ratio du TSAV a diminué de quatre points au cours de l'exercice, ce qui s'explique par la hausse significative des taux d'intérêt au cours de l'exercice, qui a entraîné une diminution de l'élément provision d'excédent du total des ressources en capital du TSAV. La diminution du ratio a été contrebalancée en partie par l'apport du bénéfice déduction faite des dividendes et par la diminution des exigences de capital découlant de l'application progressive de la modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV en Amérique du Nord, qui se poursuit.

Le ratio du TSAV a augmenté de deux points au cours du trimestre, passant de 118 % au 30 septembre 2022 à 120 % au 31 décembre 2022. Cette augmentation s'explique principalement par l'incidence du bénéfice déduction faite des dividendes et par la diminution des exigences de capital découlant de l'application progressive de la modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV en Amérique du Nord, qui se poursuit. Les fluctuations des devises au cours du trimestre ont également eu une incidence favorable sur le ratio. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la hausse des exigences de capital attribuable aux activités et par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur les exigences de capital et les ressources en capital.

Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV

Les exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt lié au TSAV sont fondées sur les résultats du scénario le plus défavorable parmi quatre scénarios. La détermination du scénario le plus défavorable dépend des taux des bons du Trésor et des écarts de crédit, ainsi que de la situation relative à l'actif et au passif de la compagnie. Une modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV peut donner lieu à une discontinuité qui fait que les exigences de capital peuvent varier significativement. Le BSIF prescrit un calcul permettant le lissage des produits d'assurance avec participation afin de tenir compte de la volatilité éventuelle des exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt. Le calcul de lissage établit la moyenne des exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance sur les six trimestres derniers, ce qui réduit la volatilité abusive.

La dernière modification du scénario de risque de taux d'intérêt que la compagnie applique pour l'Amérique du Nord date du quatrième trimestre de 2021. En raison de la modification du scénario, l'approche du lissage pour tenir compte de l'incidence de la réduction des exigences relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance avec participation s'achèvera au prochain trimestre. En supposant que la compagnie conserve le scénario actuel, le calcul de lissage devrait donner lieu à une augmentation du ratio du TSAV de la Canada Vie d'environ un point pour le prochain trimestre, auquel moment la modification de scénario sera entièrement intégrée aux résultats.

Sensibilités du TSAV

Mise en garde au sujet des sensibilités

Cette section inclut des estimations de la sensibilité du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie à l'égard de certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près, sont préparées selon IFRS 4 et sont susceptibles de changer en vertu d'IFRS 17 et de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV pour 2023, qui entrera en vigueur au cours du premier trimestre de 2023.

Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications instantanées des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 31 décembre 2022 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés et que les marchés boursiers, dans l'ensemble, reviendront ensuite à leur niveau de croissance moyen historique. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse	**31 décembre 2022**			
	Hausse de 20 %	**Hausse de 10 %**	**Baisse de 10 %**	**Baisse de 20 %**
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	0 point	0 point	(1) point	(3) points

Taux d'intérêt

En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et profite des baisses de taux. Des taux d'intérêt plus élevés donnent lieu à une diminution de la juste valeur des actifs couvrant le surplus et des autres ressources en capital réglementaire de la compagnie, y compris les marges actuarielles comprises dans la provision d'excédent. Toutefois, aux fins du TSAV, des taux d'intérêt fixes sont utilisés pour le calcul des exigences de capital relatives au risque d'assurance et, par conséquent, ces exigences de capital ne changent pas en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, même si les taux d'intérêt à la hausse sont généralement favorables pour la compagnie, ils entraîneront une diminution du ratio du TSAV calculé.

Les estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. Les incidences présentées sont fondées sur une modification parallèle de la courbe de rendement des taux d'intérêt. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation des taux d'intérêt ultimes décrite dans les normes actuarielles, ni de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement	**31 décembre 2022**	
	Hausse de 50 p.b.	**Baisse de 50 p.b.**
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	(2) points	2 points

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 17, qui a remplacé IFRS 4 le 1er janvier 2023. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux rubriques Faits nouveaux – Mise à jour sur la transition à IFRS 17 et à IFRS 9 et Méthodes comptables – Normes internationales d'information financière du présent document.

Le BSIF a publié la ligne directrice sur le TSAV pour 2023, dans sa version modifiée aux fins de la présentation de l'information financière en vertu d'IFRS 17. La compagnie déposera pour la première fois l'information en vertu de cette ligne directrice pour la période de présentation de l'information financière qui se clôturera le 31 mars 2023. Compte tenu des conditions actuelles du marché et de la conjoncture actuelle, la compagnie s'attend à une incidence positive sur le ratio.

Le BSIF élabore une nouvelle approche, qui sera mise en œuvre en 2025, afin de déterminer les exigences de capital relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts. La compagnie continuera de participer aux prochaines consultations publiques portant sur cette question.

NOTATIONS

La compagnie a reçu d'excellentes notations de la part des cinq agences qui lui attribuent des notations, lesquelles sont présentées dans le tableau suivant. La société mère de la compagnie, Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), ainsi que les principales filiales en exploitation de Lifeco, y compris la Canada Vie, reçoivent une notation groupée de chaque agence de notation. En 2022, les notations attribuées à la Canada Vie sont demeurées inchangées[1].

Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la Canada Vie et d'autres grandes sociétés liées sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière.

Agence de notation	Mesure	Notation
A.M. Best Company	Santé financière	A+
DBRS Morningstar	Notation de l'émetteur	AA
	Santé financière	AA
	Créances de second rang	AA (faible)
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur	AA
	Créances de second rang	A+
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur	Aa3
S&P Global Ratings	Santé financière de l'assureur	AA
	Créances de second rang	AA-

[1] Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation consolidés de la Canada Vie, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS. Les principaux secteurs à présenter correspondent aux activités de la compagnie touchant le compte de participation et les actionnaires. Les principales unités d'exploitation au sein des secteurs sont les suivantes : Exploitation canadienne, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale. L'unité Exploitation générale englobe les activités et les transactions qui ne sont pas associées à une unité d'exploitation particulière.

CONVERSION DES DEVISES

Pour les unités d'exploitation Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

UNITÉS D'EXPLOITATION

EXPLOITATION CANADIENNE

L'exploitation canadienne comprend deux secteurs d'activité distincts, soit Client individuel, par l'entremise duquel la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de gestion du patrimoine, des produits d'épargne et des produits axés sur le revenu aux clients individuels, ainsi que Client collectif, par l'entremise duquel la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance invalidité, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne retraite, de revenu de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada.

PROFIL

CLIENT INDIVIDUEL

Le secteur d'activité Client individuel comprend les gammes de produits d'assurance et de gestion du patrimoine vendues aux clients individuels.

L'assurance individuelle regroupe les produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves. La gamme de produits individuels de gestion du patrimoine comprend les produits et services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. Le secteur d'activité Client individuel est un chef de file au Canada en ce qui a trait à tous les produits et services d'assurance et de gestion du patrimoine et utilise des canaux de distribution diversifiés et complémentaires : Solutions conseillers, des agences de gestion générale et des agents nationaux, dont IG Gestion de patrimoine, qui est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada. Par l'intermédiaire de l'agence de gestion générale Groupe Financier Horizons, la compagnie distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Cette large gamme de produits et services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution permet au secteur d'activité Client individuel de fournir des conseils et des solutions qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

CLIENT COLLECTIF

Le secteur d'activité Client collectif comprend les gammes de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, d'assurance créances et de retraite et investissement offerts.

Par l'intermédiaire de sa gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, la compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille. La compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs traditionnels, y compris des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire, ainsi que des produits spécialisés. En outre, la compagnie a récemment concentré ses efforts sur l'élaboration de produits spécialisés, en particulier sur la croissance récente de l'Accès Liberté, afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. La gamme de produits de l'Accès Liberté permet aux participants de présenter une demande pour des produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance contre les maladies graves et de maintenir cette couverture même lorsqu'ils quittent leur emploi. Ces produits viennent aussi combler les lacunes pouvant exister dans la couverture actuelle des

participants en ce qui a trait aux produits collectifs d'assurance maladie et de gestion du patrimoine. Des produits et des programmes ont également été élaborés pour répondre aux besoins en matière de santé mentale en milieu de travail, de médicaments à coût élevé et de bien-être des employés. Les produits collectifs traditionnels offerts prennent généralement la forme de produits assurés ou de produits assortis de contrats SAS, c'est-à-dire des produits autoassurés par les clients qui sont administrés en leur nom par le secteur d'activité Client individuel. L'acquisition de SécurIndemnité a permis au secteur d'activité Client collectif d'accroître grandement ses capacités en matière de SAS.

Les activités de la compagnie relatives aux produits d'assurance créances offrent des produits d'assurance créances par l'entremise de grandes institutions financières et sociétés émettrices de cartes de crédit. La Canada Vie est un chef de file en matière d'assurance créances au Canada.

Les gammes de produits de retraite et de placement collectifs comprennent les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) collectifs, les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), les produits de revenu de retraite collectifs et les services de placement institutionnel. La compagnie met l'accent sur l'innovation dans ses gammes de produits d'épargne et de placement.

Les produits sont distribués par l'entremise du vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective de la compagnie situés partout au pays et composé de courtiers, de conseillers et de conseillers en sécurité financière.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

CLIENT INDIVIDUEL

La compagnie offre une gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente.

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION[3,4]

• Chef de file en matière de souscriptions de produits individuels d'assurance vie avec 15,8 % des nouvelles primes annualisées[1]
• Fournisseur important de produits individuels d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 12,7 % des nouvelles souscriptions[1]
• Leader du secteur avec 26,1% des actifs des fonds distincts offerts aux particuliers[2]
	Assurance vie individuelle
	• Assurance vie temporaire
	• Assurance vie universelle
	• Assurance vie avec participation
	Protection du vivant
	• Assurance invalidité
	• Assurance contre les maladies graves
	Produits individuels de gestion du patrimoine
	• Régimes d'épargne
	  • REER
	  • Régimes d'épargne non enregistrés
	  • CELI
	  • REEE
	  Investis dans :
	  • Fonds distincts
	  • Fonds communs de placement
	  • Options de placement garanties
	• Régimes de revenu de retraite
	  • Fonds de revenu de retraite
	  • Fonds de revenu viager
	  • Rentes immédiates
	  • Rentes différées
	• Prêts hypothécaires résidentiels[6]
	• Produits bancaires
		Solutions conseillers
		• 4 329 conseillers en sécurité financière
		Partenariats liés
		• 7 102 courtiers indépendants associés aux 31 agents généraux[5]
		• 1 240 conseillers associés aux 12 agents nationaux
		• 1 530 conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui vendent activement des produits de la Canada Vie
		• 84 courtiers directs et groupes de producteurs
		Groupe Financier Horizons[5]
		• 5 330 courtiers indépendants qui vendent des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance, y compris de la Canada Vie
		Services d'investissement Quadrus ltée (compris aussi dans le compte des conseillers de Solutions conseillers) :
		• 2 860 représentants en placement

1 Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022.
2 Au 31 octobre 2022.
3 Au 30 novembre 2022.
4 Solutions conseillers regroupe tous les conseillers contractuels. Les partenariats liés et Groupe Financier Horizons regroupent les conseillers qui ont réalisé de nouvelles affaires en 2022.
5 Les conseillers du Groupe Financier Horizons qui ont réalisé des affaires de la Canada Vie en 2022 sont également inclus dans le nombre de courtiers indépendants des agences de gestion générales.
6 L'exploitation canadienne a cessé de monter des prêts hypothécaires résidentiels en novembre 2022.

CLIENT COLLECTIF

La compagnie offre une gamme de produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance créances qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de Client collectif au Canada.

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION

• Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 28 100 promoteurs de régimes[1]
• 20 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés[2]
• Détient la plus importante part de marché des produits d'assurance créances, avec 6,8 millions de participants aux régimes[1]
• 19 % des régimes de capitalisation collectifs[2]
	Assurance vie et assurance maladie collectives
	• Assurance vie
	• Assurance invalidité
	• Assurance contre les maladies graves
	• Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident
	• Assurance dentaire
	• Assurance à l'intention des expatriés
	• Assurance maladie complémentaire
	
	Assurance créances
	• Assurance vie
	• Assurance invalidité
	• Assurance créances contre la perte d'emploi
	• Assurance contre les maladies graves
	
	Services de retraite et de placement collectifs
	• Régimes de capitalisation collectifs, y compris :
	  • Régimes de retraite à cotisations définies
	  • REER, REEE et CELI collectifs
	  • Régimes de participation différée aux bénéfices
	  • Régimes d'épargne non enregistrés
	  Investis dans :
	  • Fonds distincts
	  • Options de placement garanties
	  • Actions d'une seule société
	
	• Régimes de revenu de retraite
	  • Rentes immédiates
	  • Rentes différées
	  • Fonds de revenu de retraite
	  • Fonds de revenu viager
	
	• Régimes de services de gestion de placements uniquement; investis dans :
	  • Fonds distincts
	  • Options de placement garanties
	  • Valeurs mobilières
	
	Produits et services spécialisés
	• Produits individuels d'assurance maladie, d'assurance vie et d'assurance contre les maladies graves offerts par l'entremise de l'Accès Liberté
	• Consult+MC
	• Experts médicaux de TeladocMC
	• ContactMC
		• Les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, ainsi que les services de retraite et de placement collectifs sont distribués par des courtiers, des conseillers, des tiers administrateurs, des tiers payeurs et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 610 employés répartis dans 22 bureaux au pays, incluant 116 directeurs de comptes[1].
		• Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.

1 Au 31 décembre 2022.
2 Au 31 décembre 2021.

CONCURRENCE

CLIENT INDIVIDUEL

La concurrence sur le marché de l'assurance individuelle au Canada s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de la compagnie, qui comprend les canaux liés et indépendants, lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Le marché des services de gestion du patrimoine individuels est aussi fortement concurrentiel. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence dans le secteur des technologies financières s'est intensifiée depuis l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix (frais) et la santé financière. Le vaste réseau d'associés de distribution pour les produits individuels de gestion du patrimoine, qui comprend les canaux liés et indépendants, procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

CLIENT COLLECTIF

Le marché de l'assurance vie et de l'assurance maladie collectives au Canada se compose essentiellement de trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 20 % qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Le marché des régimes de capitalisation collectifs est également très concurrentiel. Trois grandes compagnies d'assurance détiennent une part importante du marché, et plusieurs petites compagnies en détiennent une part considérable.

Le secteur du transfert du risque lié aux régimes de retraite continue de croître sur le marché canadien et de plus en plus de sociétés qui ont un régime de retraite à prestations définies (acceptant ou non les nouveaux participants) cherchent à transférer les risques de placement et de longévité aux compagnies d'assurance. Les sociétés existantes, notamment des grandes compagnies d'assurance indépendantes ou détenues par des banques, et qui maintiennent un solide bilan, ainsi que de nouveaux venus, ont su répondre à la demande et ont ainsi augmenté leur présence sur le marché.

FAITS NOUVEAUX EN 2022

- Engagement de la compagnie envers l'amélioration de l'offre de produits et de la prestation de service pour les clients :
    - Le 4 avril 2022, la Canada Vie et SécurIndemnité inc. (SécurIndemnité) ont lancé SecurePak, une offre groupée qui réunit les prestations d'assurance de la Canada Vie et les services d'évaluation des demandes de règlement de soins de santé et dentaires de SécurIndemnité. SecurePak offre aux promoteurs de régimes l'avantage d'un traitement modernisé des demandes de règlement grâce à SécurIndemnité et à la sécurité des produits mis en commun de la Canada Vie pour les groupes de petite taille comptant de 25 à 200 participants de régimes.
    - En septembre 2022, la Canada Vie a lancé l'option visant à faire de Consult+ un guichet unique pour les solutions de soins virtuels en intégrant à son offre de base le Programme d'aide aux employés (PAE) et les services en santé mentale. L'ajout du PAE et des services en santé mentale permet d'offrir une combinaison judicieuse de services de santé physique et mentale au moyen d'une application unique et à un prix concurrentiel.
    - Au cours du quatrième trimestre de 2022, la Canada Vie s'est dotée de capacités de traitement des demandes de règlement à Bangalore, en Inde. L'expansion a recours aux activités existantes d'Empower Annuity Insurance Company of America afin d'assurer son efficience et vient compléter notre service de soutien en matière d'indemnités au Canada et nos ressources complémentaires existants en permettant à la compagnie de traiter les demandes de règlement des Canadiens pratiquement 24 heures par jour, cinq jours par semaine, afin de répondre aux attentes des clients et d'offrir une meilleure expérience.

- La compagnie a continué d'améliorer ses capacités numériques pour servir les conseillers et les clients :
  - La Canada Vie continue de moderniser ses plateformes technologiques existantes et d'élargir les fonctionnalités numériques et la couverture de son application SimplementProtégé afin d'améliorer l'expérience des conseillers et des clients.
  - La compagnie a enrichi ses sites pour les participants afin de permettre un accès encore plus rapide aux Canadiens. Les participants peuvent maintenant s'inscrire au site Web Ma Canada Vie au travail afin d'accéder à leur régime et de consulter les renseignements sur leurs couvertures, et ce, même avant qu'ils ne soient pleinement admissibles à leurs avantages en matière d'emploi.
- Le 1er octobre 2022, l'Approche client pour les participants de régime a changé de nom pour devenir l'Accès Liberté. La compagnie met cette marque à profit et renomme plusieurs produits offerts directement aux consommateurs distribués par le secteur d'activité Client collectif afin de les offrir sous cette bannière. Une équipe spécialisée se consacrera à la distribution de ces produits et à l'offre de l'Accès Liberté pour les Canadiens.

Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice net					
Client individuel	**156 $**	(32) $	122 $	**356 $**	545 $
Client collectif	**216**	184	204	**753**	715
Bénéfice net	**372 $**	152 $	326 $	**1 109 $**	1 260 $
Souscriptions[1]					
Produits individuels d'assurance	**130 $**	93 $	120 $	**413 $**	421 $
Produits individuels de gestion du patrimoine	**2 630**	1 988	3 274	**9 929**	11 468
Produits collectifs d'assurance	**138**	116	189	**610**	667
Produits collectifs de gestion du patrimoine	**1 131**	890	1 298	**3 687**	3 869
Souscriptions[1]	**4 029 $**	3 087 $	4 881 $	**14 639 $**	16 425 $
Honoraires et autres produits					
Client individuel	**278 $**	281 $	292 $	**1 135 $**	1 138 $
Client collectif	**207**	201	217	**822**	795
Honoraires et autres produits	**485 $**	482 $	509 $	**1 957 $**	1 933 $

[1] Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net a augmenté de 46 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 372 M$. L'augmentation est principalement attribuable aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt et aux résultats solides au chapitre de l'invalidité de longue durée dans le secteur d'activité Client collectif qui découlent de la gestion efficace des demandes de règlements et de la rigueur des mesures liées aux prix prises par la direction. Les résultats du quatrième trimestre de 2022 tiennent également compte de l'incidence favorable de la réévaluation d'actifs d'impôt différé nets et de provisions techniques découlant de l'adoption d'une hausse du taux d'imposition prévu par la loi au Canada, ainsi que de l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la baisse des honoraires attribuable à une diminution des actifs, par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité, ainsi que par la baisse des résultats au chapitre du comportement des titulaires de polices dans le secteur d'activité Client individuel et par les résultats moins favorables au chapitre des placements liés aux prêts hypothécaires rechargeables.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a diminué de 151 M$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 109 M$. La diminution s'explique principalement par l'incidence défavorable de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction ainsi que par la baisse des honoraires attribuable à une diminution des actifs, par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité et par la baisse des résultats au chapitre du comportement des titulaires de polices dans le secteur d'activité Client individuel. La diminution a été partiellement contrebalancée par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt ainsi que par l'incidence favorable de la réévaluation d'actifs d'impôt différé nets et de provisions techniques, dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2022, les souscriptions ont diminué de 0,9 G$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 4,0 G$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de produits individuels de fonds communs de placement et de fonds distincts. La compagnie a enregistré moins d'occasions en ce qui concerne les produits collectifs d'assurance sur les marchés des moyennes et grandes affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les souscriptions ont diminué de 1,8 G$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 14,6 G$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2022 ont diminué de 24 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 485 M$, principalement en raison de la baisse des honoraires tirés des activités de gestion du patrimoine découlant de la diminution des niveaux d'actif.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les honoraires et autres produits ont augmenté de 24 M$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 957 M$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels et de la baisse des honoraires au sein de l'exploitation générale canadienne découlant de la vente d'EverWest Real Estate Investors, LLC et d'EverWest Advisors, LLC (EverWest) au quatrième trimestre de 2021.

PERSPECTIVES

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

CLIENT INDIVIDUEL

La solidité de la marque Canada Vie, les pratiques commerciales axées sur la prudence, la profondeur et l'étendue des canaux de distribution et la réputation en matière de vigueur et de stabilité de la compagnie font en sorte que celle-ci est en bonne posture pour 2023 et les années à venir.

En 2023, le secteur d'activité Client individuel poursuivra la mise en œuvre de ses stratégies visant à la positionner pour la croissance. La compagnie renforcera ses propositions de valeur aux conseillers dans l'ensemble des canaux en leur fournissant des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme à toutes les étapes de leur vie et malgré les fluctuations des marchés. Cet engagement à l'égard des conseils favorise la rétention des clients actuels et aide les conseillers à en attirer de nouveaux. En 2022, la compagnie a acquis une participation majoritaire dans deux cabinets de distribution afin de continuer à renforcer son réseau de distribution. Les canaux de distribution auront recours autant que possible à des outils, des processus et du soutien communs tout en offrant, au besoin, un soutien adapté à certaines catégories de conseillers.

La compagnie continuera de développer une vaste gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour les clients et les conseillers de tous les canaux. La compagnie continuera également de surveiller et de lutter contre l'incidence des taux d'intérêt à long terme et de la compression des honoraires.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. La compagnie cherchera à assurer cette gestion par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des initiatives stratégiques. La direction a repéré un des secteurs clés dans lesquels de telles initiatives favoriseraient l'atteinte de l'objectif de croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques pour soutenir les conseillers et les clients, de même que de moderniser les anciens processus et systèmes administratifs pour développer le potentiel de croissance.

CLIENT COLLECTIF

En 2022, le secteur d'activité Client collectif a affiché de solides résultats et a renforcé sa position concurrentielle sur le marché canadien de l'assurance collective grâce à l'acquisition de SécurIndemnité et à l'obtention du contrat pour l'administration du Régime de soins de santé de la fonction publique. Le secteur d'activité Client collectif détient une part de marché importante, voire la plus importante dans tous les secteurs, que ce soit selon la taille des affaires, la région ou le régime. La compagnie estime qu'une telle position au sein du marché, combinée à sa capacité de distribution étendue, favorisera la croissance continue du montant net des primes reçues.

En 2023, le secteur d'activité Client collectif poursuivra la mise en œuvre de ses stratégies de base visant à favoriser la croissance des activités. Elle prévoit améliorer sa position concurrentielle sur le marché en se concentrant sur l'accroissement de sa résilience opérationnelle. Le secteur d'activité Client collectif améliorera sa productivité ainsi que l'expérience des clients et des employés en investissant davantage dans les flux de travaux, l'automatisation, les innovations numériques et l'intelligence artificielle. Le secteur d'activité Client collectif prévoit également tirer parti de l'obtention du contrat pour l'administration du Régime de soins de santé de la fonction publique en se dotant de capacités numériques supplémentaires qui seront exploitées par le reste de l'entreprise afin d'améliorer l'efficience et le service à la clientèle.

L'accent mis sur la résilience opérationnelle combiné à une forte culture de gestion des charges sera un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers en 2023 et par la suite. Tout en se concentrant sur l'ensemble des secteurs d'activité, le secteur d'activité Client collectif prévoit axer davantage son attention et ses investissements sur ses produits d'assurance invalidité, ce qui permettra d'améliorer l'efficience et l'efficacité des activités d'assurance invalidité afin d'en favoriser la croissance et la rentabilité.

Le secteur d'activité Client collectif cherchera également à élargir son territoire de distribution et à offrir à son bassin de participants des produits améliorés qui seront plus facilement accessibles grâce à la gamme de produits de l'Accès Liberté. Le secteur d'activité Client collectif compte tirer parti de sa récente acquisition de SécurIndemnité et de ses nouvelles capacités en vue d'offrir une meilleure gamme de produits et d'assurer sa croissance dans le secteur des tiers administrateurs.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend trois secteurs d'activité distincts qui servent la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne, où elle offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates. Les secteurs d'activité Royaume-Uni et Allemagne exercent leurs activités par l'entremise de la marque Canada Vie, et le secteur d'activité Irlande exerce ses activités par l'entremise de la marque Irish Life.

PROFIL

ROYAUME-UNI

Les principaux produits offerts par le secteur d'activité Royaume-Uni sont des produits de rentes immédiates individuelles et collectives, de prêts hypothécaires rechargeables, de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite) et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par des conseillers en sécurité financière et des conseillers en avantages du personnel indépendants au Royaume-Uni et par des sociétés à l'île de Man qui vendent sur le marché au Royaume-Uni. Canada Life Management (CLAM) est la société de gestion de fonds britannique qui gère une vaste gamme d'actifs au nom des entreprises et des sociétés du groupe de Lifeco au Royaume-Uni.

IRLANDE

Les principaux produits offerts par Irish Life en Irlande sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance vie individuelle et collective, d'assurance maladie et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants, des agents de ventes directes et des succursales bancaires à titre d'agents liés. Irish Life Health offre des régimes d'assurance maladie individuels et pour entreprises qui sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et de canaux directs. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de la compagnie en Irlande. En plus de gérer les actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels, y compris des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, des gestionnaires de patrimoine, des gestionnaires de fiducies et des fonds souverains de gestion du patrimoine partout en Europe et en Amérique du Nord. Setanta Asset Management, une filiale de la compagnie, gère les actifs de clients institutionnels tiers et d'un certain nombre de sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. La compagnie détient également un certain nombre d'importantes entreprises de services-conseils en avantages du personnel et en gestion du patrimoine en Irlande qui servent plus de 300 000 clients.

ALLEMAGNE

Les principaux produits offerts par l'unité d'exploitation Allemagne sont des produits individuels et collectifs d'assurance vie et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

EXPLOITATION EUROPÉENNE

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
Royaume-Uni • Part de marché de l'assurance vie collective de 23 %[1] • Part de marché de la protection du revenu collective de 14 %[1] • Part de marché des rentes immédiates de 20 % (conseillers seulement)[2] • Une des principales compagnies internationales d'assurance vie qui vendent sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de plus de 23 %[3] • Parmi les trois premiers fournisseurs en importance sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte sur l'île de Grande-Bretagne, avec une part de marché de 9 % (conseillers seulement)[3] • Chef de file du marché des prêts hypothécaires rechargeables, avec une part de marché de 18 %[4] **Irlande** • Part de marché de l'assurance vie de 38 %[5] • ILIM est un des principaux gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, avec un actif géré de 93 G€[6] • Troisième compagnie d'assurance maladie en importance, par l'entremise d'Irish Life Health, avec une part de marché de 21 %[5] **Allemagne** • Détient une part de 4 % du marché des courtiers[6]	**Royaume-Uni** • Produits de rentes immédiates individuelles et collectives • Rentes à échéance fixe • Produits de placement et d'épargne individuels (produits de retrait des comptes de retraite et produits de retraite, obligations de l'île de Grande-Bretagne et internationales et fonds communs de placement) • Produits individuels et collectifs d'assurance vie • Produits collectifs de protection du revenu (invalidité) • Produits individuels et collectifs d'assurance contre les maladies graves • Prêts hypothécaires rechargeables **Irlande** • Produits d'assurance et de retraite individuels et collectifs • Produits de rentes immédiates individuelles et collectives • Assurance maladie • Services de gestion du patrimoine • Produits de placement et d'épargne individuels • Gestion de placements pour des clients institutionnels **Allemagne** • Produits de retraite • Protection du revenu (invalidité) • Assurance contre les maladies graves • Rentes variables (produits assortis d'une GRM) • Assurance vie individuelle	**Royaume-Uni** • Conseillers en sécurité financière • Banques privées • Conseillers en avantages du personnel **Irlande** • Courtiers indépendants • Conseillers en retraite et en placements • Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés • Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés • Service à la clientèle numérique direct **Allemagne** • Courtiers indépendants • Agents liés à plusieurs sociétés

1 Au 31 décembre 2021.
2 La part de marché se fonde sur les données pour le troisième trimestre de 2022 obtenues auprès des conseillers en sécurité financière, des conseillers restricted whole of market et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers.
3 La part de marché est basée sur les souscriptions pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2022.
4 Statistiques du marché du Equity Release Council pour la période allant du quatrième trimestre de 2021 au troisième trimestre de 2022.
5 Au 30 septembre 2022.
6 Au 31 décembre 2022.

CONCURRENCE

ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, la compagnie possède de solides parts de marché en ce qui a trait aux produits de rentes immédiates, aux produits de gestion du patrimoine et aux produits d'assurance collective, dont elle est un chef de file du marché. En additionnant les souscriptions de produits de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne et à l'échelle internationale, la Canada Vie compte parmi les grands fournisseurs sur le marché des placements en obligations au Royaume-Uni.

Au cours des dernières années, la compagnie a bénéficié d'une augmentation de la part des clients cherchant le meilleur prix sur le marché libre en ce qui concerne les rentes individuelles, ce qui a fait croître la part des clients qui ont souscrit des rentes par l'entremise de conseillers en sécurité financière, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie continue d'offrir des produits de rentes standards et améliorés de même que des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite fondés sur des placements et adressés aux clients qui désirent profiter d'une souplesse en matière de retraite. La compagnie est bien positionnée pour générer une croissance dans le marché des produits de retraite offerts aux particuliers grâce à son expertise en matière de prêts hypothécaires rechargeables, lesquels représentent une part importante du marché des produits de retraite. Les conditions défavorables des marchés des capitaux au Royaume-Uni ont entraîné la suspension temporaire des demandes de prêts hypothécaires rechargeables à la fin de septembre 2022. La suspension a été levée en novembre 2022. La compagnie offre également des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours. Il s'agit d'un vaste marché en croissance, et la demande des fiduciaires demeure élevée, car ceux-ci cherchent à réduire les risques. Forte d'une expertise et d'une expérience considérables à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée sur le marché des rentes collectives.

En novembre 2022, la compagnie a annoncé qu'elle se retirait du marché de l'assurance individuelle au Royaume-Uni pour se recentrer sur les marchés des garanties collectives et internationales. La planification successorale future constitue toujours un secteur clé pour les conseillers au Royaume-Uni, et Canada Life International figure toujours parmi les meilleures sociétés dans ce secteur du marché.

Canada Life Asset Management (CLAM) est établie au Royaume-Uni, et son actif géré s'élevait à environ 37 G£ au 31 décembre 2022. Les solutions de gestion de fonds de base de CLAM comprennent une vaste capacité d'approvisionnement d'actifs qui soutient les mandats de ses clients institutionnels, ainsi que ses clients de produits collectifs de rentes et de réassurance et ses fonds communs de placement offerts aux particuliers. CLAM distribue ses produits par l'intermédiaire d'un réseau de plateformes, de gestionnaires de fonds discrétionnaires et de conseillers en sécurité financière.

IRLANDE

La compagnie est toujours la plus importante compagnie d'assurance vie en Irlande, alors que sa part de marché s'établissait à 38 % au 30 septembre 2022. Irish Life suit une stratégie de distribution multicanaux dont l'objectif est de doter la compagnie d'un important réseau de distribution par courtiers, du plus grand bassin d'agents de ventes directes et du plus important réseau de distribution par Bancassurance (relations avec cinq banques). Deux des banques de moindre envergure sont en train de réduire progressivement leurs activités en Irlande et se retireront officiellement du marché irlandais en 2023.

ILIM est l'un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à environ 93 G€ au 31 décembre 2022. ILIM continue d'élargir sa gamme de fonds immobiliers, d'accroître ses capacités à l'égard des facteurs ESG, d'améliorer ses services de gestion des actifs et des passifs, et de mettre l'accent sur les rentes collectives offertes aux régimes de retraite à prestations définies d'envergure.

L'actif géré de Setanta Asset Management s'établissait à environ 13 G€ au 31 décembre 2022.

Irish Life Health figure parmi les trois plus importantes sur le marché irlandais et offre un accès aux soins de santé par l'intermédiaire de ses régimes d'assurance maladie qui procurent des avantages en matière de soins de santé préventifs grâce à une combinaison de services novateurs numériques et en personne.

La division intermédiaire d'Irish Life offre des services-conseils en avantages du personnel et en gestion du patrimoine aux particuliers et aux entreprises en Irlande par l'entremise d'un certain nombre de sociétés intermédiaires spécialisées.

ALLEMAGNE

La compagnie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance unitaires assortis de faibles garanties sur le marché indépendant intermédiaire allemand. Les compagnies d'assurance passent encore des produits d'assurance allemands traditionnels assortis de garanties aux produits unitaires assortis de garanties simplifiées offerts par la Canada Vie, ce qui mène à une concurrence accrue. La compagnie a intensifié ses améliorations continues des produits, des technologies et des services afin de renforcer sa position sur le marché concurrentiel de l'Allemagne.

FAITS NOUVEAUX EN 2022

- La compagnie a continué d'améliorer ses capacités numériques pour servir les conseillers et les clients :
  - Au cours du premier trimestre de 2022, Canada Life U.K. a annoncé le lancement de son portail remanié de finance immobilière destiné aux conseillers, un portail personnalisé et convivial qui permet aux conseillers d'obtenir des devis, de soumettre des demandes et de suivre l'avancement des dossiers facilement. De plus, le programme Simplified Platform a lancé Customer Online Access, ce qui marque la réalisation d'un engagement important que les activités de gestion du patrimoine avaient pris à l'égard des relations avec les principaux conseillers.
  - Au deuxième trimestre de 2022, Irish Life a investi dans une participation minoritaire dans Multiply.AI (Multiply), une société de technologies financières établie au Royaume-Uni, ce qui permet à Irish Life de concevoir et d'élaborer des parcours numériques conformes qui sont propres à la clientèle du marché irlandais.
- L'engagement de la compagnie à l'égard de la durabilité a également été mis en évidence :
  - Depuis avril 2022, les bureaux de Canada Life U.K. à Potters Bar et à Londres sont alimentés par de l'électricité entièrement renouvelable certifiée par le programme REGO (Renewable Energy Guarantees of Origin), ce qui fait en sorte que les émissions de carbone provenant de l'électricité alimentant ces bureaux sont nulles.
  - Canada Life Asset Management a appuyé un plan de revitalisation dans le nord de l'Angleterre, et a convenu de financer l'aménagement de deux immeubles de bureaux de catégorie A pour un montant de 75 M£.
- La compagnie a accru ses capacités en matière de produits et de services :
  - Au troisième trimestre de 2022, Irish Life a conclu un nouveau partenariat avec Centric Health Primary Care Limited, un important fournisseur de soins primaires en Irlande. L'entente de partenariat a reçu l'approbation réglementaire au cours du quatrième trimestre de 2022, et Care Connect, la nouvelle coentreprise, a vu le jour.
  - Au troisième trimestre de 2022, Canada Life Asset Management a lancé le LF Canlife Sterling Short Term Bond Fund, qui élargit les options destinées aux investisseurs ayant des besoins en liquidités à court et à moyen terme. Le fonds vise à procurer un revenu stable en investissant dans des obligations à revenu fixe et à taux variable à court terme libellées en livres sterling, y compris des instruments du marché monétaire.
- Les conditions défavorables des marchés des capitaux au Royaume-Uni ont entraîné la suspension temporaire des demandes de prêts hypothécaires rechargeables à la fin de septembre. La suspension a été levée en novembre, les hausses des taux d'intérêt ayant réduit la taille totale du marché et la taille moyenne des affaires.
- Au cours de l'exercice, la compagnie s'est vu attribuer les classements suivants :
  - Dans le récent sondage « Group Watch 2022 » de Swiss Re, Canada Life U.K. a été classée au premier rang des fournisseurs du secteur de la protection collective en fonction des primes en vigueur, ainsi que du nombre de polices et de vies assurées.

- Assekurata Assekuranz Rating-Agentur GmbH, une agence allemande de notation de la santé financière, a rehaussé la notation de Canada Life Assurance Europe plc, une filiale de la Canada Vie, pour la faire passer de AA- à AA, faisant de la Canada Vie une des compagnies d'assurance les mieux notées en Allemagne.

- Mises à jour sur les transactions stratégiques :
  - Au cours du deuxième trimestre de 2021, une entente de coentreprise à parts égales a été conclue par Allied Irish Banks plc (AIB) et Canada Life Irish Holding Company Limited afin de créer une nouvelle compagnie d'assurance vie. La compagnie a engagé des coûts de transaction de 3 M$ (18 M$ engagés à ce jour) liés à cette entente au cours du quatrième trimestre de 2022. En décembre 2022, l'entente de coentreprise a reçu l'autorisation de principe de la banque centrale d'Irlande (Central Bank of Ireland).
  - Au quatrième trimestre de 2022, Irish Life a terminé le transfert du portefeuille d'Ark Life, qui a été intégré à la division de détail d'ILA avec prise d'effet le 1er octobre 2022. Irish Life Group Limited avait acheté Ark Life le 1er novembre 2021. Au cours du quatrième trimestre de 2022, Ark Life Assurance Company dac a changé sa dénomination sociale pour Irish Life Ark Dublin dac.

Principales données financières consolidées – exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice net					
Royaume-Uni	**134 $**	173 $	168 $	**584 $**	525 $
Irlande	**137**	74	73	**362**	353
Allemagne	**49**	31	43	**162**	226
Exploitation générale européenne	**(6)**	(5)	(20)	**(21)**	(36)
Bénéfice net	**314 $**	273 $	264 $	**1 087 $**	1 068 $
Souscriptions[1]					
Assurance	**887 $**	965 $	909 $	**3 975 $**	4 202 $
Gestion du patrimoine	**5 936**	6 468	6 331	**25 725**	25 350
Souscriptions[1]	**6 823 $**	7 433 $	7 240 $	**29 700 $**	29 552 $
Honoraires et autres produits					
Royaume-Uni	**40 $**	37 $	42 $	**166 $**	175 $
Irlande	**180**	174	200	**733**	772
Allemagne	**108**	101	122	**435**	468
Honoraires et autres produits	**328 $**	312 $	364 $	**1 334 $**	1 415 $

[1] Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net a augmenté de 50 M$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 314 M$. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats favorables au chapitre des placements au Royaume-Uni et en Irlande ainsi qu'aux résultats favorables au chapitre de la longévité au Royaume-Uni. De plus, la baisse des coûts de transaction, y compris les provisions liées à la contrepartie éventuelle relatives aux acquisitions en Irlande, et la perte nette à la cession d'entreprises au sein de l'exploitation générale européenne à l'exercice précédent ont également contribué à l'augmentation. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable des fluctuations des devises, par le caractère non récurrent des modifications de certaines estimations liées à l'impôt au Royaume-Uni au cours de l'exercice précédent, par les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité en Irlande, ainsi que par la baisse de l'apport de la révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction. Les incidences liées aux marchés sur les passifs sont demeurées comparables à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, la baisse des valeurs sur le marché immobilier au Royaume-Uni ayant été en grande partie contrebalancée par l'incidence favorable des affaires liées aux garanties de placement et des taux d'intérêt en Irlande.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a augmenté de 19 M$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 087 M$. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats favorables au chapitre des placements au Royaume-Uni et en Irlande, à la hausse des honoraires et aux résultats favorables au chapitre de la mortalité en Irlande. De plus, les résultats de l'exercice précédent tiennent compte de l'incidence défavorable des modifications des lois fiscales sur les passifs d'impôt différé, de la hausse des coûts de transaction, y compris les provisions liées à la contrepartie éventuelle relatives aux acquisitions en Irlande, et d'une perte nette à la cession d'entreprises au sein de l'exploitation générale européenne. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des fluctuations des devises et par les résultats défavorables au chapitre de la longévité au Royaume-Uni, ainsi que par la nature non récurrente d'un profit à la liquidation d'un régime de retraite en 2021 en Irlande. La baisse de l'apport de la révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction, de même que les incidences défavorables liées aux marchés attribuables aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ont également eu un effet négatif sur la comparaison du bénéfice d'un exercice à l'autre.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2022, les souscriptions ont diminué de 0,4 G$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 6,8 G$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni, de la baisse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine en Irlande et en Allemagne, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds et de produits collectifs de rentes en Irlande.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les souscriptions ont augmenté de 0,1 G$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 29,7 G$. La baisse des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni, la baisse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine en Allemagne ainsi que l'incidence des fluctuations des devises ont été plus que contrebalancées par l'augmentation des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande, la hausse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine en Irlande et au Royaume-Uni et la hausse des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni ainsi que de produits collectifs de rentes en Irlande.

Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2022, les honoraires et autres produits ont baissé de 36 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 328 M$, principalement en raison de la baisse des honoraires de gestion liés aux actifs des fonds distincts et des autres honoraires de gestion en Irlande et en Allemagne, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les honoraires et autres produits ont diminué de 81 M$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 334 M$. L'augmentation des honoraires de gestion liés aux actifs des fonds distincts et des autres honoraires de gestion dans toutes les unités d'exploitation a été plus que contrebalancée par l'incidence des fluctuations des devises.

PERSPECTIVES

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

ROYAUME-UNI

À moyen et à long terme, le marché des produits de rentes immédiates au détail devrait afficher une croissance modeste. Certains participants ont choisi de conserver leurs investissements tout en touchant un revenu de retraite, plutôt que d'acheter des rentes immédiates; néanmoins, la compagnie s'attend à ce que l'intérêt pour les revenus garantis provenant des rentes reste un élément important de la planification de la retraite des clients dans l'avenir. La compagnie entrevoit l'occasion de faire croître ses activités de rentes immédiates au rythme de la croissance prévue dans l'ensemble du marché des produits de retraite compte tenu de la hausse des taux d'intérêt.

La taille du marché des régimes de retraite continue d'augmenter puisqu'un nombre croissant d'employeurs passent des régimes à prestations définies aux régimes à cotisations définies, et une croissance importante est attendue en ce qui a trait au marché des prêts hypothécaires rechargeables, des produits de consolidation des régimes de retraite et des produits de retrait des comptes de retraite. La compagnie prévoit continuer de créer des produits pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'une plus grande souplesse en matière de retraite et augmenter sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires de régimes de retraite à prestations définies désirent éliminer les risques en assurant le passif au titre des régimes de retraite dont les paiements sont sur le point de commencer ou sont déjà commencés.

La Canada Vie reste à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations à prime unique. La Canada Vie prévoit continuer d'augmenter sa présence sur l'île de Grande-Bretagne et sur le marché international. La stratégie de distribution de la compagnie sur l'île de Grande-Bretagne restera axée sur les conseillers en sécurité financière. En ce qui concerne le secteur international de la gestion du patrimoine, la compagnie fait preuve d'un optimisme prudent, étant donné que la croissance de ses activités devrait être majoritairement liée aux conseillers patrimoniaux en gestion des fonds discrétionnaires, au marché de détail et aux produits de planification fiscale et successorale.

La division des garanties collectives conserve sa position de chef de file sur le marché, et la compagnie estime qu'une telle position favorisera la croissance continue du montant des primes reçues. La compagnie prévoit que l'entrée en récession du Royaume-Uni provoquera une contraction de l'emploi. Elle ne s'attend toutefois pas à ce que cela ait une incidence significative sur le bénéfice en raison de l'effet compensateur de l'inflation des salaires.

IRLANDE

Irish Life entend devenir le siège de la santé et du patrimoine en Irlande, et pour cette raison, les initiatives en matière d'innovation et de transformation se multiplient considérablement au sein du secteur d'activité Irlande. La compagnie continue également d'élargir sa division de gestion du patrimoine et d'activités intermédiaires.

L'entreprise irlandaise tire parti de son statut d'organisation curieuse et collaborative, axée sur le numérique et dotée d'un réseau centralisé, qui adopte la technologie au profit de toutes ses parties prenantes. En 2022, elle a de nouveau activement revu et modifié sa stratégie afin d'accélérer les avancées qui aident ses clients et ses conseillers à relever les défis posés par le climat économique actuel. Le lancement du portail numérique MyIrishLife permet de montrer aux clients actuels et nouveaux d'Irish Life que nos produits et services sont les meilleurs sur le marché.

Irish Life continue d'élargir sa gamme de produits de mieux-être, conformément à l'engagement de la compagnie à soutenir ses clients, ses employés et la collectivité dans la gestion de leur bien-être mental, physique et financier. En 2022, Irish Life Health a dépassé 500 000 clients et, en tant que groupe, ses compagnies d'assurance servent maintenant plus de 1,5 million de clients adultes.

Le portefeuille de produits très diversifié de la compagnie, ses canaux de distribution et ses segments de marché cibles l'ont aidée à s'adapter avec succès aux défis économiques qui ont suivi la pandémie et à bien se positionner pour tirer parti des occasions qui devraient se présenter dans l'économie irlandaise en 2023. On peut voir dans le taux de satisfaction élevé de la clientèle et la position actuelle de chef de file d'ILA, qui détient maintenant une part de marché de 38 %, d'autres preuves de la position solide qu'occupe Irish Life.

ALLEMAGNE

Les perspectives en Allemagne demeurent positives et la compagnie prévoit que la croissance de sa part de marché et de l'actif géré se poursuivra à mesure que l'économie allemande se redressera en 2023. La compagnie s'est positionnée de manière à continuer d'accentuer sa présence sur le marché des produits en unités de compte grâce à des investissements accrus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service.

La compagnie mettra l'accent sur le canal de distribution intermédiaire indépendant, et elle dispose d'une solide plateforme de technologies de distribution en Allemagne qui lui confère une souplesse considérable en matière de service.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

L'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques inclut les résultats d'exploitation du secteur d'activité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. L'exploitation générale de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques tient compte d'éléments non liés directement ou imputés au secteur d'activité Réassurance ainsi que des résultats des anciennes activités internationales.

PROFIL

RÉASSURANCE

Le secteur d'activité Réassurance fournit des solutions de gestion du capital et des risques et exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Aux États-Unis et à la Barbade, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une division de la Canada Vie et de filiales de la Canada Vie. Aux Bermudes et en Irlande, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une filiale de la Canada Vie.

Les activités de la compagnie englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

Le portefeuille de produits offert par la compagnie comprend des produits de réassurance vie, de réassurance maladie, de réassurance relative aux rentes ou à la longévité, de réassurance de prêts hypothécaires, de réassurance caution et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. Ces opérations visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

RÉASSURANCE

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
• 4e réassureur en importance à l'échelle mondiale selon le volume de primes[1] • Premier réassureur vie en importance à l'échelle mondiale selon le volume de primes[1] • Fournisseur de premier plan de solutions de réassurance structurée dans les marchés américain et européen • Fournisseur de premier plan de produits de réassurance couvrant le risque de longévité au Royaume-Uni et en Europe • Occupe le huitième rang pour la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité aux États-Unis selon la part de marché[1] • Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes	**Réassurance vie, réassurance maladie et réassurance de rentes** • Assurance temporaire à reconduction annuelle • Coassurance • Coassurance modifiée • Solutions de gestion du capital et des risques **Réassurance couvrant le risque de longévité** • Swaps de longévité • Solutions de gestion du capital **Réassurance de prêts hypothécaires et réassurance caution** • Excédent de pertes et quote-part **Réassurance IARD** • Rétrocession relative aux catastrophes • Solutions de gestion du capital **Réassurance financée** • Coassurance de blocs de polices d'assurance vie et de rentes au moyen d'actifs	• Courtiers de réassurance indépendants • Placements directs

[1] Au 31 décembre 2021.

CONCURRENCE

RÉASSURANCE

Sur le marché de la réassurance vie aux États-Unis, les assureurs continuent de voir la réassurance comme un outil important pour la gestion des risques et du capital. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de marché, ce qui a contribué à intensifier la concurrence. Néanmoins, selon un sondage sectoriel indépendant bisannuel publié en octobre 2021, la compagnie demeure un des deux principaux fournisseurs de solutions de gestion du capital et des risques sur le marché américain. La santé financière de la compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de risques et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les solutions de réassurance qui génèrent des avantages continue de croître. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité demeure solide au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans d'autres pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans le marché européen.

FAITS NOUVEAUX EN 2022

- L'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2022, elle a élargi sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, notamment en Asie, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe et aux États-Unis.
- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée à d'éventuels sinistres découlant d'événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques. La compagnie a suivi de près les répercussions de l'ouragan Ian, qui a causé un nombre élevé de pertes assurées. Pour le troisième trimestre de 2022, le bénéfice net de la compagnie comprend une provision de 128 M$ après impôt liée principalement aux sinistres estimés, déduction faite des primes de remise en vigueur relativement à ces garanties. L'estimation de perte de la compagnie est fondée sur l'information actuellement disponible et sur l'exercice du jugement, et elle pourrait être modifiée à mesure que de l'information additionnelle est accessible.

Principales données financières consolidées – Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice net					
Réassurance	**223 $**	130 $	146 $	**699 $**	588 $
Exploitation générale de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques	**(3)**	(1)	(6)	**(7)**	(9)
Bénéfice net	**220 $**	129 $	140 $	**692 $**	579 $
Total des primes, montant net					
Réassurance	**8 425 $**	7 193 $	7 199 $	**31 632 $**	29 438 $
Exploitation générale de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques	**6**	6	6	**20**	19
Total des primes, montant net	**8 431 $**	7 199 $	7 205 $	**31 652 $**	29 457 $

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net a augmenté de 80 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 220 M$. L'augmentation est principalement attribuable à la forte croissance des nouvelles affaires, aux résultats favorables au chapitre de la longévité et à l'amélioration des résultats en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a augmenté de 113 M$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 692 M$. L'augmentation s'explique principalement par les résultats favorables enregistrés au chapitre de la longévité et l'amélioration des résultats en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis, ainsi que par l'apport favorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par la diminution des provisions techniques relatives à un ancien bloc d'affaires comportant des garanties en matière de rendement des placements. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la provision nette de 128 M$ après impôt au titre des sinistres estimés découlant des répercussions de l'ouragan Ian comptabilisée au troisième trimestre de 2022.

Total des primes, montant net

Les primes liées à la réassurance peuvent fluctuer de manière importante d'une période à l'autre en fonction des modalités des traités sous-jacents. Pour certaines transactions de réassurance vie, les primes varieront selon les composantes de la transaction. Les traités en vertu desquels les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont pris en charge sur une base proportionnelle seront généralement assortis de primes beaucoup plus élevées que les traités en vertu desquels les sinistres ne sont pas assumés par le réassureur avant qu'un certain seuil ne soit dépassé. Le bénéfice n'est pas directement lié aux primes reçues.

Le montant net du total des primes au quatrième trimestre de 2022 a augmenté de 1,2 G$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 8,4 G$, principalement en raison des nouvelles affaires au cours de la période considérée.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le montant net du total des primes a augmenté de 2,2 G$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 31,7 G$, en raison essentiellement du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

PERSPECTIVES

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

RÉASSURANCE

Le marché de l'assurance maladie individuelle aux États-Unis continue de faire naître des occasions additionnelles pour le secteur de la réassurance.

Le secteur d'activité Réassurance de la compagnie continue d'aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter ces défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité demeure solide et demeurera une priorité en 2023.

À l'échelle internationale, la Canada Vie a continué de rechercher des occasions de répondre aux besoins des clients dans de nouvelles régions grâce à ses solutions de réassurance, et la compagnie a réalisé un certain nombre de transactions génératrices de valeur. L'expansion internationale mesurée demeurera une priorité en 2023.

D'importants ouragans et inondations ont sévi en 2022, pour la sixième année consécutive. La compagnie prévoit que les prix de rétrocession pour 2023 continueront d'augmenter. La capacité en matière de titres liés à une assurance a diminué en raison des garanties retenues à la suite des événements de 2017 à 2022, ainsi que d'une appétence moindre à ces risques. En outre, en 2023, sur le marché de la protection des biens immobiliers en cas de catastrophe, la compagnie mettra surtout l'accent sur le maintien du soutien à la clientèle de base, tout en demeurant prudente quant au niveau d'engagement et en ajustant les primes en fonction des risques.

EXPLOITATION GÉNÉRALE

Les résultats de l'exploitation générale englobent principalement les produits tirés des placements et les distributions liées au capital, les activités de la division américaine de la Canada Vie, ainsi que les autres frais non associés aux principales unités d'exploitation. Les activités de la division comprennent certains blocs d'affaires fermés qu'elle liquidera. Empower Annuity Insurance Company of America (auparavant Great-West Life & Annuity Insurance Company), une société liée de la compagnie, administre ces blocs d'affaires fermés.

Le bénéfice net s'est chiffré à 25 M$ au quatrième trimestre de 2022, en hausse de 25 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence favorable de la réévaluation d'actifs d'impôt différé nets découlant de l'adoption d'une hausse du taux d'imposition prévu par la loi au Canada, ainsi que de la hausse du bénéfice relatif au surplus, facteurs partiellement contrebalancés par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Le bénéfice net s'est chiffré à 107 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, en hausse de 146 M$ par rapport à la perte nette de 39 M$ enregistrée pour l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que de l'incidence défavorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt au cours de l'exercice précédent.

GESTION DES RISQUES

APERÇU

La compagnie offre des services financiers diversifiés et, pour cette raison, la gestion efficace du risque fait partie intégrante du succès de ses activités. La compagnie a mis en place un système global de gestion des risques intégré à l'ensemble de ses activités commerciales qui comporte trois lignes de défense et qui est supervisé par le conseil d'administration. Les trois lignes de défense de la compagnie se composent des fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, des fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, des finances, de la gestion des risques et de la conformité, ainsi que de la fonction d'audit interne de la compagnie. La compagnie gère le risque avec prudence et mesure. Cette approche est fondée sur une solide culture de la gestion des risques et elle est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise. La compagnie appuie sa structure de gouvernance sur celle de Lifeco, la société mère de la compagnie. En tant que société membre du groupe de sociétés de Lifeco, la compagnie a essentiellement adopté les mandats du conseil d'administration et des comités, les structures de gouvernance, les processus et les pratiques de Lifeco. Par conséquent, le cadre intégré de gestion des risques d'entreprise établi par Lifeco s'applique à la compagnie et sera désigné comme tel dans la présente rubrique.

Le cadre de gestion des risques d'entreprise facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des possibles pertes et risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

CADRE DE GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure et politiques de gestion des risques.

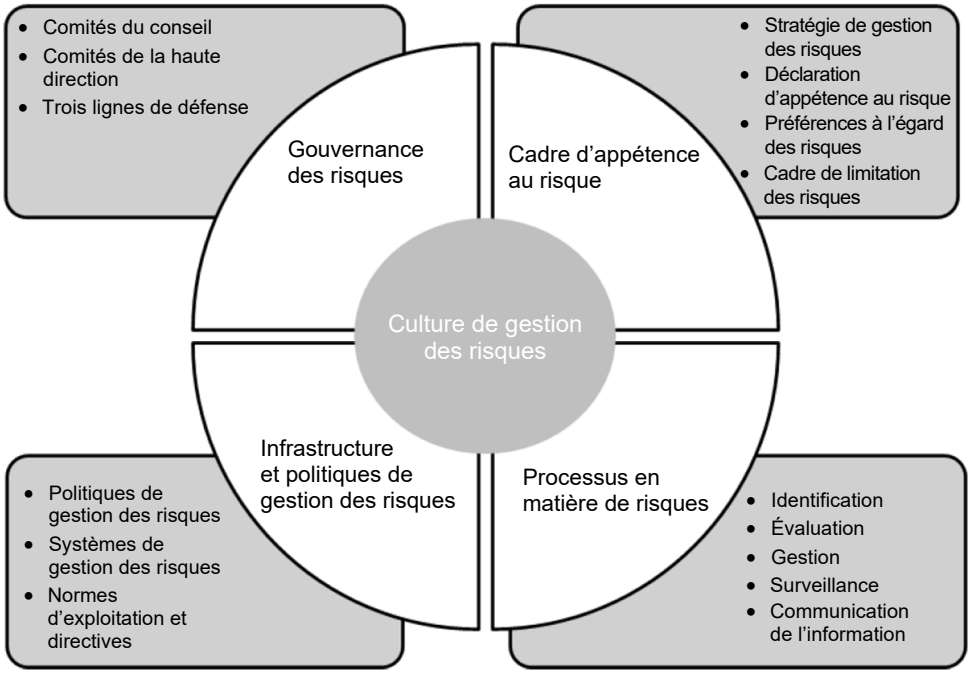

CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La culture de gestion des risques est définie comme le système de normes, de valeurs, d'attitudes et de comportements qui influence et oriente la prise de décisions relatives aux risques. Notre culture de gestion des risques reflète notre volonté générale de respecter nos engagements et promesses envers nos parties prenantes. Elle est guidée par notre raison d'être et nos valeurs fondamentales, ainsi que par notre approche axée sur le client. Nous protégeons notre santé financière et notre solide réputation tout en accroissant la valeur pour les actionnaires de manière à maintenir un équilibre entre les intérêts de toutes les parties prenantes.

Cette culture est favorisée par l'adoption d'une attitude axée sur la sensibilisation aux risques, qui se manifeste notamment par :

- un ton cohérent de la part du conseil d'administration, de la haute direction et de l'ensemble de l'organisation en ce qui a trait aux attentes en matière de comportement et d'éthique, et l'harmonisation des décisions d'affaires avec les stratégies d'affaires, la raison d'être de la compagnie, les valeurs fondamentales et l'appétence au risque;
- la reconnaissance que les risques sont inhérents au succès de nos activités et qu'ils constituent des occasions lorsqu'ils sont gérés de façon appropriée;
- un engagement individuel et commun quant à l'importance d'une gestion continue des risques, ce qui comprend une définition claire de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité à l'égard de risques précis et de certains secteurs de risques;
- la promotion de comportements de gestion des risques et de prise de risques qui sont positifs, ainsi que la dénonciation des comportements incompatibles avec la raison d'être de la compagnie, les valeurs fondamentales ou l'appétence au risque, et la mise en place de mesures correctives;
- l'incitation à la présentation des événements entraînant un risque et la présence de processus d'alerte rigoureux, afin de tirer des leçons des erreurs commises et des problèmes évités de justesse;
- la responsabilité envers toutes les parties prenantes;
- la reconnaissance du fait que la gestion des risques est une responsabilité assumée par tous les employés, dirigeants et administrateurs, individuellement et collectivement; les compétences et les connaissances en matière de gestion des risques sont perfectionnées et sont essentielles à notre succès continu; une remise en question appropriée est attendue et respectée dans toutes les activités commerciales et dans les trois lignes de défense. Les fonctions de surveillance et d'assurance sont reconnues et outillées de façon appropriée dans l'ensemble de l'organisation.

GOUVERNANCE DES RISQUES

La gouvernance des risques définit les rôles et les responsabilités du conseil d'administration (le conseil) et des comités du conseil.

Conseil d'administration

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à encadrer la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance et à la surveillance des risques au sein de la compagnie reviennent ultimement au conseil. Le conseil approuve chaque année les objectifs, plans et initiatives stratégiques de Lifeco et, pour ce faire, il examine les risques associés aux activités diverses de Lifeco, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques et à ses initiatives prioritaires. Les principales responsabilités en matière de risques sont les suivantes :

- approuver la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- surveiller la mise en place et le maintien, par la direction, de systèmes, politiques, procédures et contrôles visant la gestion des risques associés aux entreprises et aux activités de la compagnie;
- approuver chaque année le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations de Lifeco et surveiller leur mise en œuvre par la direction;

- sur la recommandation du comité de gestion des risques, adopter un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie;
- approuver périodiquement les politiques conçues pour soutenir l'indépendance des fonctions de surveillance de la gestion des risques, des finances, de l'actuariat et de la conformité, ainsi que la fonction d'assurance de l'audit interne;
- surveiller la stratégie relative aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), assurer le suivi de l'exécution de cette stratégie par la direction et examiner les répercussions, risques, initiatives et rapports connexes.

Comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est chargé d'aider le conseil dans ses tâches de surveillance et de gouvernance de la gestion des risques pour Lifeco et ses principales filiales en exploitation. Le comité de gestion des risques assume les responsabilités suivantes :

- examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché et de liquidité, d'assurance, lié à la conduite, stratégique et opérationnel et autres risques;
- approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- approuver la structure organisationnelle et de présentation de l'information, le budget et les ressources des fonctions de conformité et de gestion des risques;
- étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie, y compris les mesures prises ou prévues pour atténuer ces risques, le cas échéant;
- examiner les rapports pertinents, notamment les simulations de crise et l'examen de la situation financière;
- examiner et approuver le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- approuver sur une base périodique le guide des procédures de reprise des activités;
- aviser le conseil de tout fait nouveau qui pourrait modifier de façon significative le profil de risque;
- évaluer l'incidence sur le risque des stratégies d'affaires, des plans de gestion des capitaux, des plans de gestion financière ainsi que des initiatives en matière de nouvelles affaires;
- examiner et approuver le mandat du chef de l'évaluation des risques et du chef de la conformité de la compagnie et évaluer leur rendement, et évaluer l'efficacité des fonctions de gestion des risques et de la conformité;
- examiner et surveiller la conformité au code de conduite de la compagnie;
- examiner et commenter périodiquement les liens entre le risque et la rémunération;
- examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Le comité de gestion des risques se réunit avec le comité des placements au besoin. Les membres du comité de gestion des risques sont indépendants de la direction.

Comité d'audit – Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Le comité d'audit est également responsable de l'examen, de l'évaluation et de l'approbation des procédés de contrôle interne qui sont mis en place et maintenus par la direction. Le comité d'audit se réunit avec le comité de gestion des risques autant de fois qu'il est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités au moins une fois par année. Les membres du comité d'audit sont indépendants de la direction.

Comité de révision – Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des transactions entre parties liées, et à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles transactions conformément à ces méthodes. Les membres du comité de révision sont indépendants de la direction.

Comité de gouvernance et des mises en candidature – Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

Comité des ressources humaines – Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération et tout régime de prestations ou d'avantages indirects des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines est aussi tenu de considérer les conséquences des risques associés aux politiques, plans et pratiques de la compagnie en matière de rémunération et, à cet effet, rencontre le chef des risques une fois par année. Le comité des ressources humaines se réunit également avec le comité de gestion des risques autant de fois qu'il est nécessaire.

Comité des placements – Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris approuver la politique en matière de placement de la compagnie et surveiller la conformité de la compagnie avec cette politique. La stratégie mondiale en matière de placements comprend la gestion des risques et des occasions liés à la transition climatique, dans les secteurs de l'énergie propre notamment, qui pourraient avoir une incidence sur nos stratégies de croissance des placements. Le mandat consiste aussi à examiner le programme de placement annuel de la compagnie et à surveiller les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements qui ont cours sur le marché, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie. Le comité des placements se réunit autant de fois qu'il est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités et se réunit avec le comité de gestion des risques lorsque nécessaire.

Comité de réassurance – Le mandat principal du comité de réassurance est de donner son avis sur les opérations de réassurance de la compagnie. En outre, le comité est chargé d'examiner et d'approuver les recommandations faites par la direction quant aux politiques applicables en matière de réassurance.

Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) de Lifeco est le principal comité de la haute direction qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Les membres en sont le chef de la direction, les chefs de chacun des principaux secteurs, les chefs des principales fonctions de surveillance et les chefs des fonctions de soutien, le cas échéant. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie dirige la fonction de gestion des risques, en plus de présider le CEGR. Ses responsabilités comprennent l'examen de la conformité au cadre d'appétence au risque ainsi qu'aux politiques et aux normes en matière de risque. Il évalue également l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Les trois sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise, présidés par la fonction de gestion des risques, présentent un rapport au CEGR pour lui fournir des conseils et des recommandations sur chacune des principales catégories de risque :

- Comité de gestion du risque et du marché
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Les responsabilités de surveillance des comités susmentionnés comprennent l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques. De plus, chaque secteur a mis sur pied son propre CEGR, qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise.

Responsabilités

La compagnie a adopté un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques soient bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise de façon rigoureuse dans toute l'entreprise.

- **Première ligne :** la responsabilité finale d'agir à titre de principaux responsables de la gestion du risque et de la prise de risques dans le cadre des activités quotidiennes et des processus d'affaires en cours appartient aux fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques;
- **Deuxième ligne :** la fonction de gestion des risques a la responsabilité ultime d'assurer la surveillance et la remise en question efficace de la gestion du risque et de la prise de risques de la première ligne de défense. Pour remplir ce rôle, elle est soutenue par d'autres fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, de la conformité et des finances;
- **Troisième ligne :** l'audit interne est responsable de fournir l'assurance indépendante du caractère approprié de la conception et de l'efficacité opérationnelle du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques est responsable de s'assurer que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie est notamment tenu de présenter des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que de communiquer aux échelons supérieurs toute question qui exige une attention particulière.

Les CEGR de chaque secteur assurent la surveillance de l'ensemble des catégories de risques pour les entreprises et les activités au sein de leur secteur respectif. Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation de la compagnie, et du soutien additionnel est fourni par certains champs centraux d'expertise.

Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques de façon générale, aucun cadre de gestion des risques ne garantit que tous les risques seront identifiés, évalués et atténués efficacement. Des événements futurs inattendus pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie.

CADRE D'APPÉTENCE AU RISQUE

Lifeco dispose d'un cadre d'appétence au risque clair qui prévoit les éléments suivants ainsi que la structure de gouvernance connexe :

- **Stratégie de gestion des risques :** la philosophie de la compagnie en matière de gestion des risques, celle-ci étant liée à la stratégie d'affaires;
- **Déclaration d'appétence au risque :** le niveau de risque global et les types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires;
- **Préférences à l'égard des risques :** description qualitative de la tolérance envers les risques;
- **Cadre de limitation des risques :** les composantes quantitatives du cadre d'appétence au risque, notamment les processus pour signaler les dépassements de limites et pour communiquer l'information aux échelons supérieurs.

Stratégie de gestion des risques

Notre principal objectif est d'aider nos clients à accéder à la sécurité et au bien-être financiers tout en respectant nos engagements et en augmentant la valeur pour les actionnaires. Une gestion efficace et efficiente des risques est essentielle à la réalisation de ces objectifs, ce qui comprend les éléments suivants :

- jeter les bases d'une culture de sensibilisation aux risques qui est intégrée à l'ensemble des activités commerciales et qui s'inscrit dans un modèle de gouvernance des risques basé sur trois lignes de défense. Les unités d'exploitation sont entièrement responsables de toutes les décisions relatives à la prise de risques. La fonction de gestion des risques a la responsabilité ultime d'assurer la surveillance et la remise en question efficace d'une gestion des risques indépendante et elle représente la deuxième ligne de défense. Quant à la troisième ligne de défense, elle est assurée par l'audit interne, qui fournit l'assurance indépendante relative au cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie;
- adopter une approche prudente et mesurée de la prise de risques;
- l'exercice des activités d'une manière qui protège la réputation de la compagnie et qui favorise un traitement juste de la clientèle grâce au maintien de normes d'intégrité élevées fondées sur le code de conduite du personnel et de pratiques solides en matière de ventes et de marketing;
- la production de rendements qui feront croître la valeur pour les actionnaires par l'entremise d'activités rentables et en croissance, de même que le maintien d'un solide bilan.

Déclaration d'appétence au risque

La déclaration d'appétence au risque de Lifeco se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse :** la compagnie compte maintenir un solide bilan et ne pas prendre de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- **L'atténuation de la volatilité du bénéfice :** la compagnie cherche à éviter une volatilité marquée du bénéfice. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux secteurs d'activité les plus volatiles;
- **Une solide position de liquidités :** la compagnie compte maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;
- **Le traitement juste et équitable des clients et le maintien de la réputation de la compagnie :** la compagnie cherche à conserver une position forte et une réputation positive auprès de toutes les parties prenantes, y compris ses clients, ses contreparties, ses créanciers et autres parties prenantes. Elle assure donc la création et le maintien d'un lien de confiance avec les clients, le traitement juste et équitable des clients, la prise en compte de la responsabilité sociale d'entreprise et la gestion efficace des risques liés à la durabilité et à la réputation.

Préférences à l'égard des risques

La compagnie a établi des préférences qualitatives à l'égard des risques pour chaque type de risque. Chaque risque se voit attribuer un niveau de préférence dans le but de bien comprendre et gérer le risque. Le niveau d'exposition est évalué régulièrement et les niveaux de tolérance au risque sont exprimés quantitativement par l'entremise de contraintes réelles imposées au profil de risques de la compagnie, à l'intérieur de limites convenues d'avance. Des lignes directrices sont établies pour les niveaux maximaux afin d'assurer le suivi de la concentration des risques et de faciliter le processus d'établissement des limites de risque.

Cadre de limitation des risques

Une structure complète est en place en vue de limiter et de contrôler les risques dans l'ensemble de la compagnie, et les limites à l'égard des risques d'entreprise sont ensuite subdivisées en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est accompagnée de processus complets d'approbation des limites et de gestion des dépassements de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales sont assujetties à divers régimes de réglementation. Les exigences en matière de capital en vertu de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'établissement des limites de risque. Les unités d'exploitation sont tenues d'exercer leurs activités à l'intérieur du cadre d'appétence au risque et du cadre de limitation des risques et de répondre aux besoins locaux, le cas échéant.

PROCESSUS EN MATIÈRE DE RISQUES

Les processus en matière de risques correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

Identification, évaluation et gestion des risques

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents de la compagnie à une analyse structurée dans le but de mieux les comprendre afin de les gérer convenablement. Des processus sont conçus pour permettre de s'assurer que les risques sont pris en compte, évalués, classés selon leur priorité et abordés pour chaque initiative, activité ou changement lié à l'entreprise, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, les transactions importantes, le processus annuel de planification et d'établissement du budget ainsi que les acquisitions et cessions d'entreprise éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie et d'en assurer le suivi par rapport aux limites de risques. Toute nouvelle activité significative de développement des affaires et toute modification significative des stratégies donnent lieu à une évaluation indépendante du risque et de l'incidence possible sur la réputation, ainsi qu'à une évaluation de l'incidence sur le capital, sur le bénéfice et sur les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios sont utilisées pour évaluer les expositions aux risques, par rapport à l'appétence au risque. Les principaux risques sont soumis à un test de sensibilité afin d'évaluer l'incidence des expositions aux risques, sans tenir compte des autres risques. Une analyse de scénarios est utilisée pour évaluer l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

La compagnie a mis en place des processus qui lui servent à déceler continuellement les expositions aux risques et, lorsque la situation l'exige, elle élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer ces risques de façon proactive. Pour assurer une gestion des risques efficace, il faut choisir et mettre en place des moyens pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion efficace se fonde sur un cadre de contrôle des risques financiers et non financiers qui comprend des limites de risque, des indicateurs de la fonction de gestion des risques ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios qui permettent de s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs et résolus en temps opportun.

Une des principales responsabilités de la fonction de gestion des risques est de s'assurer que le cadre d'appétence au risque est appliqué de façon uniforme au sein de la compagnie et que des limites sont établies de manière à assurer que les expositions aux risques respectent les seuils fixés par le cadre d'appétence au risque et les politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure la remise en question continue et indépendante de la première ligne de défense. En outre, dans l'éventualité d'un changement interne ou externe important susceptible d'entraîner de nouveaux risques ou d'accroître les risques existants et qui pourrait avoir une incidence significative sur les activités, la fonction de gestion des risques présente un avis officiel sur les risques ou effectue un examen thématique.

Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques porte sur le suivi continu des expositions aux risques de la compagnie afin de s'assurer que les mesures de gestion des risques qui sont en place demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner les occasions propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. La présentation de l'information met en lumière le rapport entre le profil de risque et l'appétence au risque, ainsi qu'entre le profil de risque et les limites de risques connexes.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs clairement définie est en place en cas de dépassement par les activités des limites ou des seuils établis dans le cadre d'appétence au risque, les politiques en matière de risques, les normes d'exploitation et les directives. Les plans de correction sont passés en revue et font l'objet d'une surveillance par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin.

INFRASTRUCTURE ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES

L'organisation et l'infrastructure de la compagnie sont établies de manière à fournir les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au maintien de politiques, de normes d'exploitation et de lignes directrices et processus en matière de gestion des risques adéquats. La compagnie s'efforce d'adopter une approche cohérente de la gestion des risques pour les principaux types de risques.

La compagnie a codifié ses procédures et ses activités relatives aux exigences de surveillance et de gestion des risques pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre exhaustif de documentation fournit des lignes directrices détaillées et efficaces pour tous les processus de gestion des risques. Ces documents favorisent une approche cohérente de la surveillance et de la gestion des risques pour tous les secteurs de la compagnie et ils sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie. Des politiques dotées d'une structure similaire ont été élaborées et sont appliquées dans chaque secteur.

GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

RISQUES DE MARCHÉ ET DE LIQUIDITÉ

Description du risque

Le risque de marché est le risque de perte qui découle des variations éventuelles des taux du marché et des cours sur divers marchés, et qui touchent notamment les taux d'intérêt, l'immobilier, les devises, les actions ordinaires et les marchandises. L'exposition à ce risque découle des activités commerciales, notamment des opérations d'investissement qui donnent lieu à des positions figurant au bilan ou non.

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer les fonds nécessaires pour respecter ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance, ce qui comprend les engagements et les obligations hors bilan.

Gestion des risques de marché et de liquidité

La politique de gestion des risques de marché et de liquidité de la Canada Vie définit le cadre et les principes de gestion des risques de marché et de liquidité. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion des risques de marché et de liquidité. La responsabilité finale de gérer les risques de marché et de liquidité appartient aux unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements, et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques de marché et de liquidité ainsi que de la communication de l'information sur ces risques. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance des risques de marché et de liquidité, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent les risques de marché et de liquidité. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer les risques de marché et de liquidité auxquels il est exposé. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de la fonction de gestion des risques et élaboré d'autres mesures pour soutenir la gestion des risques de marché et de liquidité conformément au cadre d'appétence au risque. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques de marché et de liquidité actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin.

Par son modèle d'affaires, la compagnie est prête à assumer un risque de marché et un risque de liquidité dans certaines circonstances et cherche à les réduire dans la mesure du possible. Afin de réduire le risque de marché, la compagnie a établi un cadre au moyen des programmes de couverture dynamique associés aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont regroupés en fonction de la couverture au niveau des produits, de la couverture tactique du portefeuille et de la macro-couverture. En complément, un programme général de macro-couverture de positions sur actions a également été mis sur pied afin de conclure des opérations de couverture, conformément aux circonstances et aux niveaux définis par la compagnie. Afin de réduire le risque de liquidité, la compagnie cherche à maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories des risques de marché et de liquidité sont présentés en détail ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte qui découle de l'incidence de la volatilité et de l'incertitude des taux d'intérêt futurs associés aux flux de trésorerie des actifs par rapport aux flux de trésorerie des passifs et des écarts de crédit associés aux actifs couvrant le surplus. Il découle aussi des changements du montant et du calendrier des flux de trésorerie liés aux options des actifs et des passifs, y compris les garanties de taux d'intérêt et les prestations visant les contrats rachetés à la valeur comptable dans le passif.

La principale exposition de la compagnie au risque de taux d'intérêt provient de certains produits du fonds général et des fonds distincts. La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie a été conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt associés aux produits du fonds général, et ce, en assurant l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits

assortis de caractéristiques de risque similaires sont regroupés pour assurer le regroupement et la gestion efficaces des positions relatives aux actifs et aux passifs de la compagnie. Les portefeuilles d'actifs qui soutiennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont répartis par segments en fonction de leur durée et d'autres caractéristiques (p. ex., la liquidité) des passifs connexes.

Une période prolongée de faibles taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur les bénéfices et le capital de la compagnie et donc, sur sa stratégie d'affaires. Au cours d'une telle période, les rendements des placements peuvent être plus bas car les intérêts gagnés sur les nouveaux placements à revenu fixe diminuent vraisemblablement avec les taux d'intérêt du marché. Les coûts de couverture peuvent aussi augmenter. En outre, les placements détenus, tels que les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des actifs et les obligations remboursables par anticipation, peuvent devoir être remboursés de façon anticipée, ce qui entraîne le réinvestissement des produits dans des placements offrant des rendements inférieurs et, par conséquent, le resserrement des marges de placement.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir la sensibilité au risque de taux d'intérêt associée aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Ces programmes de couverture sont conçus de manière à contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque de taux d'intérêt implique essentiellement la négociation de swaps de taux d'intérêt. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Lorsque les produits d'assurance et d'investissement de la compagnie sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (p. ex., des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but d'atténuer les variations du montant réel de ses flux de trésorerie du passif. La compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque de perte qui découle de la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs, des instruments financiers et des honoraires aux variations du niveau ou de la volatilité des cours du marché pour les actions ordinaires et l'immobilier. Il découle aussi du risque lié aux marchés boursiers associé à l'actif du fonds général et aux placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de la compagnie.

L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers provient des fonds distincts et des honoraires associés à l'actif géré de la compagnie. Les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées traitent également des placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir le risque lié aux marchés boursiers associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont regroupés selon qu'il s'agit d'une couverture au niveau des produits, d'une couverture tactique du portefeuille ou d'une macro-couverture. Les programmes de couverture sont conçus de manière à atténuer l'exposition aux variations de la valeur économique de ces passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque lié aux marchés boursiers implique essentiellement la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur indice boursier. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés. Les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie sont complétés par une stratégie générale de macro-couverture mise en place afin de conclure des opérations de couverture, conformément aux circonstances et aux niveaux définis par la compagnie.

Pour certains passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie des passifs et des placements à revenu fixe n'est ni pratique ni efficient. Par conséquent, certains portefeuilles d'actifs à long terme visent un rendement des investissements suffisant pour couvrir les flux de trésorerie des passifs sur une plus longue période. Ces passifs sont partiellement adossés à un portefeuille diversifié de placements autres qu'à revenu fixe, y compris des placements en titres de capitaux propres et des placements immobiliers, ainsi qu'à des instruments à revenu fixe à long terme.

Les pertes immobilières peuvent découler des fluctuations de la valeur des flux de trésorerie futurs provenant des placements immobiliers de la compagnie.

La compagnie a mis sur pied un programme de macro-couverture de positions sur actions afin de conclure des opérations de couverture, conformément aux circonstances et aux niveaux définis par la compagnie. L'objectif du programme est de réduire l'exposition de la compagnie au risque extrême sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables faisant l'objet d'une couverture dynamique.

Risque de change

Le risque de change est le risque de perte qui découle des fluctuations des taux de change par rapport à la monnaie de présentation. Les politiques et pratiques de gestion du risque de change et des placements en devises de la compagnie consistent à faire correspondre les placements du fonds général de la compagnie et les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sous-jacents qui sont libellés dans la même monnaie. Afin d'améliorer la diversification du portefeuille et l'appariement des actifs et des passifs, la compagnie peut utiliser des dérivés de change en vue d'atténuer le risque de change, dans la mesure où il est possible de le faire au moyen de swaps et de contrats à terme.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Par conséquent, les produits, les charges et le bénéfice de la compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers de la compagnie. La compagnie est exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison de ses activités de réassurance, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités de l'exploitation européenne exercées au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

Conformément aux normes IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport aux taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

La direction peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux de change, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger. La compagnie utilise certaines mesures financières non conformes aux PCGR, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport à la livre sterling, à l'euro et au dollar américain se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice net de 45 M$, de 31 M$ et de 15 M$, respectivement, en 2022.
- Une hausse (baisse) de 5 % du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport au taux du marché à la fin de la période de la livre sterling, de l'euro et du dollar américain se traduirait par une diminution (augmentation) des profits de change latents[1] comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'environ 261 M$, 227 M$ et 82 M$, respectivement, au 31 décembre 2022.

Risque de liquidité

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour assurer le respect par la compagnie de ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

[1] Les profits (pertes) de change latents incluent l'incidence des instruments désignés comme couvertures d'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger.

Dans le cours normal de certaines activités de réassurance, la compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la compagnie ou payables par celle-ci.

La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. La compagnie surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance. La compagnie échelonne les échéances des lettres de crédit afin de réduire le risque de renouvellement.

Liquidités[1]

	31 décembre	
	2022	2021
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme	**7 798 $**	5 244 $
Autres actifs liquides et titres négociables		
Obligations d'État	**25 481**	33 929
Obligations de sociétés[2]	**25 639**	32 929
Actions	**10 925**	12 227
Prêts hypothécaires	**3 136**	3 406
	65 181 $	82 491 $
Total	**72 979 $**	87 735 $

Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

	31 décembre	
	2022	2021
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables[1,3]		
Valeur de marché	**4 930 $**	4 920 $
Valeur comptable	**52 617**	46 682
Total	**57 547 $**	51 602 $

1 Les montants présentés ne tiennent pas compte des actifs non liquides et donnés en garantie. Se reporter à la rubrique Liquidités et gestion et suffisance du capital pour plus de détails au sujet de la composition de ces mesures.
2 Comprend les obligations à court terme et les obligations à long terme négociées sur les marchés publics assorties d'une notation BBB ou supérieure.
3 Les passifs relatifs aux contrats encaissables comprennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement classés comme détenus en vue de la vente.

La valeur comptable des actifs liquides et des titres négociables de la compagnie est d'environ 73,0 G$, ou 1,3 fois le montant de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant et approprié d'actifs liquides pour répondre aux besoins de trésorerie prévus, ou pour surmonter une sévère crise de liquidité.

Environ 59 % (environ 67 % en 2021) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou sont assujettis à des ajustements de la juste valeur.

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la compagnie.

Pour une description détaillée des politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

RISQUE DE CRÉDIT

Description du risque

Le risque de crédit est le risque de perte qui découle de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. La compagnie s'expose à ce risque chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites. Le risque de crédit se compose notamment du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement. Les débiteurs comprennent les émetteurs, les débiteurs, les emprunteurs, les courtiers, les titulaires de polices, les réassureurs, les contreparties aux dérivés et les cautions.

Le risque de crédit découle de l'achat de titres à revenu fixe, lesquels sont principalement utilisés pour couvrir les passifs liés aux titulaires de polices. La compagnie gère également des contrats financiers conclus avec des contreparties. Ces contrats peuvent être utilisés pour atténuer les risques d'assurance et de marché (ententes de réassurance cédées et contrats dérivés) ou peuvent découler des activités d'affaires directes de la compagnie (unité Réassurance) et pourraient entraîner un risque de crédit lié aux contreparties. Le risque lié à ces types d'ententes est pris en compte par la compagnie dans l'évaluation de son profil de risque.

Gestion du risque de crédit

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie met l'accent sur la réduction de la concentration excessive de l'actif, l'analyse du crédit à l'interne aux fins de l'identification et de l'évaluation des risques, la surveillance continue et la gestion proactive. La diversification est réalisée grâce à l'établissement de limites de concentration appropriées (par catégorie d'actifs, par émetteur, par notation, par secteur et par territoire) et de protocoles d'approbation des transactions. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion du risque de crédit comprend l'examen continu de son profil de risque existant par rapport au cadre d'appétence au risque et par rapport à l'évaluation de l'évolution du profil de risque dans des situations de crise.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre afin de gérer le risque de crédit. La responsabilité finale de la gestion du risque de crédit incombe aux unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements; par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de crédit ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance du risque de crédit, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque de crédit. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation qui ont pour tâche d'aider à gérer le risque de crédit. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de la fonction de gestion des risques et élaboré des mesures pour soutenir la gestion du risque de crédit conformément au cadre d'appétence au risque.

La compagnie a établi des politiques en matière de placement et de crédit propres à chaque secteur, y compris des limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs. Ces politiques et limites sont complétées par la politique de gestion du risque de crédit de Lifeco, qui présente le cadre et les principes de gestion du risque de crédit. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

La compagnie repère le risque de crédit par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque de crédit, qui inclut une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur fondée sur une analyse objective et approfondie du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations du risque de crédit sont exprimées selon un barème en 22 points conforme à celui utilisé par les agences de notation externes. Conformément aux politiques de la compagnie, les notations internes du risque de crédit ne peuvent être plus élevées que la notation la plus élevée attribuée par certaines agences de notation indépendantes. La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations du risque de crédit attribuées par la fonction de gestion des placements pour tous les nouveaux placements, et elle examine le caractère approprié des notations attribuées aux positions en cours.

La fonction de gestion des risques attribue des paramètres de risque de crédit (probabilité de défaillance, taux d'évolution des notations, perte compte tenu des défaillances, position en situation de défaut) à toutes les positions de crédit afin d'évaluer le profil de risque de crédit global de la compagnie. De plus, la fonction de gestion des risques établit des limites et des processus, effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministes) et apprécie le respect des limites établies pour Lifeco dans le cadre d'appétence au risque. Elle présente régulièrement des rapports sur le profil de risque de crédit de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques sont responsables du suivi des positions par rapport aux limites, ainsi que de la gestion et de la communication aux échelons supérieurs des dépassements aux limites de risque à mesure qu'ils se produisent. La fonction de gestion des placements est également responsable du suivi continu de ses portefeuilles en vue de repérer les changements dans les perspectives à l'égard du crédit, et elle effectue régulièrement des examens de crédit de tous les débiteurs et contreparties pertinents, en fonction d'analyses ascendantes du crédit et de points de vue descendants au sujet de l'économie, conjugués à une évaluation des perspectives sectorielles et sous-sectorielles. Des listes de surveillance sont également utilisées par les secteurs afin de planifier et de mettre en œuvre les stratégies pertinentes d'atténuation des risques découlant des débiteurs qui subissent des pressions accrues en matière de crédit.

Risque lié aux contreparties

Les contreparties comprennent les réassureurs et les contreparties aux dérivés.

La compagnie fait appel à la réassurance pour atténuer les risques d'assurance. Cette atténuation donne lieu à une hausse du risque de crédit pour les contreparties de réassurance, qui est liée à l'impossibilité éventuelle pour elles d'obtenir les recouvrements de réassurance en raison de l'incapacité ou du refus des titulaires de polices de s'acquitter de leurs obligations contractuelles.

La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance au moyen de la diversification et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.

La compagnie conclut des contrats dérivés dans le but principal d'atténuer les risques de marché. Le risque lié aux contreparties aux dérivés s'entend du risque de perte découlant de l'impossibilité éventuelle des contreparties aux dérivés de s'acquitter de leurs obligations financières en vertu du contrat. Les produits dérivés sont négociés sur des bourses ou avec des contreparties qui sont approuvées par le conseil d'administration ou le comité des placements. La compagnie tente d'atténuer le risque de crédit lié aux dérivés au moyen de la diversification et à l'aide d'ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire. De plus, la compagnie tient compte du risque futur éventuel lié aux dérivés dans son calcul du risque total par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

RISQUE D'ASSURANCE

Description du risque

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations en vertu des contrats d'assurance. Le risque d'assurance concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (primes, commissions, demandes de règlement, versements et charges connexes liées au règlement), du moment de la réception ou du paiement de ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (p. ex., en ce qui touche aux déchéances).

La compagnie identifie six grandes catégories de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque lié au comportement des titulaires de polices, le risque de charges et le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers. Le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité et le risque de charges sont les principaux risques d'entreprise et la conversion de ces risques en valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque lié au comportement des titulaires de polices est associé à l'offre des produits de base et est accepté en tant que conséquence du modèle d'affaires et atténué au besoin. Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est un risque d'entreprise accepté sélectivement qui est restreint, géré activement et contrôlé selon les limites du risque.

Gestion du risque d'assurance

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et les produits tirés des placements gagnés sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et prévoir l'incidence que pourrait avoir le comportement des titulaires de polices et les risques de marché sur ces hypothèses. Par conséquent, la compagnie est exposée au risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits, qui s'entend du risque de perte financière découlant de la réalisation de transactions relativement à une gamme de produits dont les coûts et les passifs dépassent les attentes liées au prix.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont constitués à l'égard des sinistres futurs et comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes actuarielles professionnelles. Les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque d'assurance. La responsabilité finale de gérer le risque d'assurance appartient aux unités d'exploitation et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, est essentiellement responsable de la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. Lifeco a mis sur pied un comité de gestion du risque d'assurance chargé de la surveillance du risque d'assurance, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque d'assurance. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque d'assurance auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur plusieurs autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées, notamment :

- une politique de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi qu'une politique de gestion du risque en matière de réassurance, qui fournissent des lignes directrices et des normes à l'égard des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée;

- une politique générale d'évaluation actuarielle qui établit des normes de documentation et de contrôle conformes aux normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires;
- des politiques liées aux comptes de participation et des politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, qui régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat interne, met en œuvre un certain nombre de processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. Elle examine la politique de gestion du risque d'assurance par rapport aux expositions actuelles et la met à jour au besoin. Elle examine également les processus de gestion du risque d'assurance mis en œuvre par les unités d'exploitation, y compris la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin.

La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques d'assurance actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de la fonction de gestion des risques sont établis en vue de maintenir la correspondance du profil de risque d'assurance avec l'appétence au risque d'assurance de la compagnie, et la fonction de gestion des risques effectue un suivi régulier du profil de risque d'assurance par rapport à ces mesures. Tout dépassement doit être communiqué aux échelons supérieurs afin que des mesures correctrices appropriées soient mises en œuvre. La fonction de gestion des risques effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques. Elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques. La fonction de gestion des risques effectue des examens thématiques et améliore la surveillance et la présentation de l'information relative aux expositions à ces risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une augmentation du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Le risque de morbidité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux liés à l'assurance invalidité, à l'assurance maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Il existe un risque que la compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle obtienne des souscriptions qui génèrent des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité plus défavorables que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie est active.
- Les limites, pratiques et politiques de souscription permettent de contrôler le montant associé aux risques et le choix des risques garantis, conformément aux prévisions en matière de sinistres, ainsi que de soutenir la viabilité à long terme de la compagnie.
- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes actuarielles. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables.

- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin de gérer le risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. La compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.
- Tant en ce qui a trait au risque de morbidité qu'au risque de mortalité, l'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion des risques. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, dépend de l'inflation et de l'utilisation. La compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties de prix à long terme, ce qui inclut la capacité de refixer régulièrement les tarifs pour tenir compte des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée. Pour certaines polices, ces risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux charges futures à l'égard des titulaires de polices, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices.

Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une diminution du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les rentes, certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie et les ententes de réassurance relative à la longévité sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité.

Le risque global est géré au moyen de la réassurance, de manière à transférer le risque au niveau opportun, ainsi que de la considération de solutions liées aux marchés financiers, si nécessaire. La compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

Risque lié au comportement des titulaires de polices

Le risque lié au comportement des titulaires de polices est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau ou de la volatilité des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement, de rachat des polices, ou de l'exercice d'options intégrées aux polices.

Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat et de l'exercice des options intégrées à ces contrats. Il existe un risque que des contrats soient résiliés plus tôt ou plus tard que ce qui était prévu au moment de l'établissement de la tarification et de la conception des produits. Dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats, il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que ces charges initiales plus élevées puissent être recouvrées. Inversement, il existe un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses font régulièrement l'objet d'examens et sont mises à jour, au besoin, pour la tarification des nouvelles polices et pour l'évaluation des polices en vigueur.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

Risque de charges

Le risque de charges est le risque de perte qui découle de la variabilité défavorable des charges engagées dans le cadre de la prestation de services contre des honoraires ou du service et du maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance, y compris les charges directes et les attributions de coûts indirects.

Les programmes de gestion des charges sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires, tout en maintenant une prestation de services efficace.

Risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers

Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est le risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements entraînant des dommages matériels, et il est principalement lié aux situations extrêmes et aux catastrophes.

Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux situations extrêmes et aux catastrophes, qui entraînent des dommages matériels. À titre de rétrocessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. La compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats de protection de biens immobiliers. La compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et les recherches faites à partir de modèles de gestion des risques de tiers experts, et elle intègre ces informations dans les modèles d'établissement des prix pour s'assurer que la prime est adéquate compte tenu du risque pris en charge.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Description du risque

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant de problèmes éventuels résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. L'exposition au risque opérationnel découle des activités quotidiennes normales ou d'un événement imprévu précis, et elle peut avoir des conséquences significatives sur la réputation ou les résultats financiers.

Gestion du risque opérationnel

La compagnie a établi des processus afin d'identifier, d'évaluer, d'atténuer et de gérer les risques opérationnels. Les activités de la compagnie nécessitent toutefois l'interaction de multiples processus, systèmes et parties prenantes dans toute l'entreprise sur une base continue, et les risques opérationnels demeurent une caractéristique intrinsèque du modèle d'affaires de la compagnie qui ne peut être entièrement éliminée.

La compagnie gère activement les risques opérationnels afin de favoriser la résilience opérationnelle de l'ensemble des principaux processus et services, et de conserver une réputation et une position fortes ainsi qu'une santé financière solide.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque opérationnel. La responsabilité finale de la gestion du risque opérationnel appartient aux unités d'exploitation et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque opérationnel en vue de fournir une surveillance du risque opérationnel qui comprend la réalisation d'examens, la présentation d'information et la surveillance à l'égard des risques, ainsi que la formulation de recommandations à l'égard des limites des risques, des politiques de gestion des risques et de l'atténuation des risques opérationnels. Chaque secteur a mis sur pied des comités de supervision et des comités d'exploitation afin d'aider à la gestion du risque opérationnel auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque opérationnel de la Canada Vie repose sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées, ce qui comprend des pratiques détaillées relatives aux simulations de crise, à la modélisation, aux fraudes, à la conformité à la réglementation, à la gestion des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, au regroupement des données sur les risques et à la présentation des risques. La compagnie met en place des contrôles afin de gérer le risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures et de processus intégrés, en tenant compte de l'équilibre entre les coûts et les avantages. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les risques de cyberattaque ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie, en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent, ainsi que des exigences juridiques et des obligations contractuelles.

La compagnie a recours à une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des facteurs de contrôle interne et des analyses des manifestations du risque. Aux fins de l'identification des risques opérationnels, la compagnie utilise des évaluations des risques et des contrôles qui permettent d'identifier et d'évaluer systématiquement les risques opérationnels éventuels et les contrôles connexes. Les manifestations internes et externes du risque opérationnel sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de fournir des informations sur les éventuels nouveaux risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie. De plus, des analyses de scénarios sont employées afin d'identifier et de quantifier les expositions sévères éventuelles au risque opérationnel, tandis que les indicateurs de la fonction de gestion des risques, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques fait le suivi de l'état d'avancement des mesures prises pour faire face aux risques afin de s'assurer que les risques soient atténués en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de l'informer et de lui permettre de prendre les mesures appropriées, au besoin. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de Lifeco à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

La résilience opérationnelle résulte de la capacité d'intégrer les capacités, les processus et les systèmes afin de réussir la mise en œuvre des activités critiques en dépit des perturbations. La résilience opérationnelle fait une large place à la préparation, à la réaction, à la récupération, à l'apprentissage et à l'adaptation en s'appuyant sur la présomption que des perturbations, qui peuvent être simultanées, se produiront.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque juridique et risque lié à la conformité à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de perte qui découle du non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de certaines règles, lois, exigences réglementaires ou pratiques prescrites ainsi que du risque que la compagnie soit impliquée dans des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et certaines de ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne et dans d'autres territoires de compétence. Ces exigences portent sur la plupart des aspects des activités de la compagnie, notamment sur l'adéquation du capital, la protection de la vie privée, les liquidités et la solvabilité, les placements, la vente et la commercialisation de produits d'assurance et de gestion du patrimoine, les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actifs et les conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, pourraient avoir une incidence négative sur la compagnie. Une accélération du rythme des changements réglementaires pourrait engendrer une augmentation des coûts d'exploitation découlant de l'application de ces changements et du maintien de la conformité.

La gestion du risque juridique et du risque lié à la réglementation repose sur la collaboration entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

La compagnie est exposée au risque de litiges et de mesures réglementaires découlant de son entreprise, de ses activités, de ses produits, de ses titres et de ses relations contractuelles et elle constitue des réserves pour les litiges éventuels qu'elle considère appropriées.

Risque lié au personnel

Le risque lié au personnel s'entend du risque de perte qui découle de la gestion inadéquate du capital humain ou de la discordance entre les politiques, programmes et pratiques en matière de ressources humaines et les lois liées à l'emploi, les attentes réglementaires ou les objectifs stratégiques de la compagnie, son appétence au risque et ses valeurs. La compagnie dispose de programmes de rémunération et de processus de planification de la relève, de gestion des talents et de renforcement de l'engagement des employés qui ont été conçus pour gérer ces risques, pour susciter une culture de rendement supérieur et pour conserver un personnel hautement qualifié et représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où elle exerce ses activités. La capacité de la compagnie à reconnaître l'évolution des tendances à l'égard des ressources humaines dans son secteur et à s'y adapter est essentielle dans l'exécution des stratégies d'affaires.

Risque lié aux technologies

Le risque lié aux technologies s'entend du risque de perte qui découle de la conception inappropriée d'un système ou d'un contrôle, ainsi que de l'exploitation ou de la diffusion inappropriée de ressources informatiques et technologiques ou de l'accès non autorisé à celles-ci pouvant avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie à exercer ses activités de façon efficiente, à se conformer à la réglementation et à maintenir son intégrité financière et sa réputation. Plus précisément, le risque lié aux technologies comprend les risques liés à la sécurité de l'information et à la cybersécurité, le risque lié aux activités technologiques et le risque lié à la mise en œuvre de la technologie.

La nature des progrès technologiques fait en sorte qu'une incertitude additionnelle plane sur l'évolution que suivra le secteur de l'assurance. Les services d'infonuagique, que la compagnie adopte pour améliorer la souplesse de ses systèmes et pour renforcer la sécurité de l'information, doivent faire l'objet d'un examen approfondi alors que les chaînes d'approvisionnement numériques gagnent en complexité.

La technologie est une composante essentielle des activités commerciales de la compagnie et est aussi au cœur de sa stratégie numérique axée sur le client. La compagnie continue de faire face à des risques liés à la technologie et à l'informatique qui découlent des contraintes relatives aux anciennes technologies et du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques.

La compagnie continue de mettre en œuvre de nouveaux processus et pratiques de gestion des risques conçus pour lui permettre de mieux identifier, évaluer et atténuer le risque lié aux technologies et de mieux communiquer l'information connexe. Toutefois, ces processus et pratiques doivent encore être peaufinés, et des mises à jour continues seront nécessaires à mesure que les besoins technologiques et commerciaux évolueront. La stratégie et l'approche de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique incluent des politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes en ce qui a trait à la sécurité de l'information et à l'utilisation de la technologie, notamment :

- l'utilisation de multiples couches de technologies qui sont conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;
- la supervision et l'évaluation indépendantes de l'approche adoptée pour atténuer les risques liés à la technologie et à l'informatique par l'équipe de gestion des risques liés aux technologies, un groupe indépendant qui agit comme deuxième ligne de défense;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en cybersécurité obligatoire pour tous les employés.

Risque lié à la continuité des affaires

Le risque lié à la continuité des affaires s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité d'assurer l'exécution des processus et des activités d'affaires dans un contexte défavorable occasionné par des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain entraînant la perte du milieu de travail et des perturbations et interruptions en ce qui a trait à la main-d'œuvre, aux technologies et à la chaîne d'approvisionnement.

Un cadre de gestion de la continuité des affaires a été mis en place pour gérer les risques liés à la continuité des affaires, et leur incidence, en élaborant, en mettant à l'essai et en maintenant des plans, tout en assurant la formation connexe, dans quatre grands secteurs : les interventions d'urgence, la gestion des incidents, la continuité des activités et la résilience des technologies, qui comprend la reprise après sinistre.

Risque lié aux processus et à l'infrastructure

Le risque lié aux processus et à l'infrastructure s'entend du risque de perte qui découle de processus d'affaires inadéquats ou défaillants qui doivent fournir des produits et des services et faire croître la valeur pour les actionnaires, ou du risque de perte qui découle d'un accès limité ou impossible aux installations, aux actifs corporels ou aux composantes relatives à la sécurité physique. Ces processus portent sur la gestion du changement, le regroupement et la présentation des données, le développement de produits, le lancement de produits, les nouvelles affaires (y compris le processus de distribution et de vente) et le renouvellement (y compris le processus de souscription), les activités de placement, l'administration des comptes des clients, les règlements de sinistres et les paiements de prestations, la modélisation financière et la gestion financière. Le caractère inadéquat peut se manifester dans le cadre du traitement des transactions, de la gouvernance, des communications ou de la gestion générale des processus.

La gestion des risques vise à assurer l'alignement et la cohérence stratégiques de toutes les activités d'exploitation de la compagnie, y compris les initiatives de changements et les activités régulières, avec l'appétence au risque opérationnel de la compagnie, et elle tient compte de l'incidence éventuelle sur la réputation de la compagnie. La compagnie surveille les initiatives de changements afin d'atténuer les risques et de réaliser les avantages visés. Les unités d'exploitation principales ont mis en place des mesures de contrôle de la qualité.

L'un des processus concerne le risque lié aux modèles et à l'utilisation de modèles. En effet, la compagnie utilise des modèles dans de nombreuses fonctions et processus qui soutiennent les décisions d'affaires et la présentation de l'information. Le risque lié aux modèles a trait aux conséquences défavorables potentielles résultant de décisions fondées sur des modèles incorrects ou sur des données et des rapports issus de modèles mal utilisés. Des processus solides sont en place aux fins de la gestion et de la surveillance du risque lié aux modèles, tel qu'il est indiqué dans la norme de validation et de gestion du risque lié aux modèles.

En outre, la compagnie cherche à contrôler les processus au sein de la chaîne de valeur au moyen de l'automatisation, de la standardisation et d'améliorations aux processus en vue de prévenir ou de réduire les pertes d'exploitation.

Risque de fraude

Le risque de fraude s'entend du risque de perte qui découle d'actes ou d'activités commis par des clients, des entrepreneurs ou d'autres tiers, des administrateurs, des dirigeants, des employés ou des conseillers dans l'intention de frauder, de détourner des actifs ou de contourner les lois ou les règlements. La fraude externe continue de s'intensifier pour les institutions financières, en raison des pressions financières accrues qui pourraient motiver et permettre de rationaliser les comportements frauduleux et l'emploi de méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude. La fraude peut se traduire par une perte financière ou une atteinte à la réputation de la compagnie, ou avoir d'autres incidences néfastes pour les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie a établi un programme officiel qui comporte une politique de gestion du risque de fraude, dans laquelle sont énoncées les exigences relatives aux processus, aux principes et à la gouvernance et les normes minimales, ainsi que la norme opérationnelle de gestion du risque de fraude connexe, en vue d'évaluer, de prévenir et de détecter les fraudes, d'enquêter sur elles et de lutter contre elles en temps opportun. De plus, le code de conduite et la politique de gestion du risque de fraude soulignent l'engagement de la direction à agir avec intégrité et à favoriser le maintien d'une solide culture de sensibilisation au risque de fraude.

Risque lié aux fournisseurs

Le risque lié aux fournisseurs s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de conclure et de gérer des ententes adéquates visant des transactions avec des fournisseurs ou d'autres interactions afin d'atteindre le niveau de service attendu ou prévu au contrat. Le risque lié aux fournisseurs s'applique aux fournisseurs externes et internes.

La compagnie retient de façon stratégique les services de fournisseurs afin de maintenir l'efficience des coûts, d'optimiser les ressources et les capitaux internes et d'utiliser des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. Les fournisseurs sont sélectionnés en vertu de nos principes de gestion des risques liés aux fournisseurs prévus dans notre politique de gestion du risque lié aux fournisseurs. La compagnie se fie à son cadre de gestion du risque lié aux fournisseurs et aux activités d'atténuation des risques (p. ex., des évaluations des risques, des contrôles diligents, etc.) pour assurer une surveillance et un suivi des interactions avec les fournisseurs tout au long de sa relation avec ceux-ci, à savoir notamment s'ils respectent les normes de qualité du service et s'ils protègent les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

RISQUE LIÉ À LA CONDUITE

Description du risque

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients subissent des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défaillants et de comportements, d'offres ou d'interactions inappropriés par la compagnie ou ses agents. Non seulement l'omission d'identifier et d'atténuer le risque lié à la conduite a-t-elle des répercussions sur les clients de la compagnie, mais elle peut aussi avoir des conséquences défavorables sur la réputation et les résultats financiers de la compagnie en raison du coût des mesures correctrices à l'endroit des clients, des dommages à la réputation et des amendes réglementaires.

Gestion du risque lié à la conduite

La compagnie gère le risque lié à la conduite à l'aide de divers processus. Par exemple :

- elle systématise les politiques, les cadres, les formations du personnel et la présentation de l'information par la haute direction;
- elle communique de manière adéquate avec ses clients et elle leur fournit les informations appropriées;
- elle applique des processus liés à la conception des produits, aux plaintes, à la gestion des sinistres ainsi qu'aux ventes et aux services-conseils qui tiennent compte des résultats pour la clientèle et de la vulnérabilité des clients;
- elle évalue les conseillers en fonction des risques et elle examine leur aptitude à exercer, tout en maintenant des contrôles et en respectant les politiques et processus approuvés par le conseil d'administration, y compris sa politique sur le risque lié à la conduite et le code de conduite.

Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les évaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

RISQUE STRATÉGIQUE

Description du risque

Le risque stratégique s'entend du risque d'omettre, d'établir ou d'atteindre les objectifs stratégiques appropriés dans le contexte de l'environnement opérationnel interne ou externe, ce qui se traduirait par une incidence significative sur la solidité financière (p. ex., le bénéfice, le capital, la réputation ou la position des activités).

Le risque stratégique peut refléter la prise de risque intentionnelle en prévision ou en réaction aux forces du secteur ou il peut apparaître comme une conséquence imprévue des changements apportés à la stratégie, de l'exécution de la stratégie ou du manque de réactivité aux forces externes.

Gestion du risque stratégique

La prise de risque stratégique est inhérente à l'atteinte d'objectifs stratégiques et découle des décisions et des mesures fondamentales prises à l'égard des objectifs d'une organisation. Elle peut être liée à la conception et à l'élaboration d'une stratégie, y compris la formulation, l'évaluation et la validation continue de celle-ci, ou à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise ou d'affaires, ainsi qu'à la gestion des risques connexes découlant de ces stratégies.

Le cadre de gestion du risque stratégique de la compagnie est conçu pour permettre d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller le risque stratégique, ainsi que de présenter les rapports connexes, et il est appuyé par des politiques, des normes et des lignes directrices pour les première et deuxième lignes de défense.

La gestion du risque stratégique englobe l'élaboration et le perfectionnement de la stratégie, la concrétisation de la stratégie par des activités, l'harmonisation des ressources avec les exigences relatives à l'exécution de la stratégie, l'exécution de la stratégie et les activités continues visant à surveiller et à ajuster les stratégies ou les initiatives connexes. Le risque stratégique fait l'objet d'un suivi à toutes les étapes du cycle de vie de la gestion du risque stratégique.

La compagnie fait correspondre les stratégies d'affaires à son appétence au risque et elle atténue son exposition au risque stratégique au moyen de la planification stratégique, d'un processus décisionnel fondé sur la valeur, de l'établissement d'indicateurs de performance pertinents, de la diffusion de l'information sur la mise en œuvre de la stratégie par rapport aux objectifs stratégiques, d'un suivi continu, ainsi que d'une surveillance et d'un esprit critique solides.

La compagnie identifie et gère le risque stratégique qui découle des stratégies nouvelles et existantes, des initiatives stratégiques et de tout fait nouveau relatif aux activités qui pourraient avoir une incidence stratégique importante sur les activités ou sur le portefeuille global. Les principales initiatives font l'objet d'une évaluation exhaustive des risques afin de déterminer si l'appétence au risque de la compagnie est respectée, et elles sont soumises à une surveillance et à un suivi rigoureux et réguliers.

AUTRES RISQUES

Risque lié à la durabilité

Le risque lié à la durabilité s'entend du risque que les intérêts des clients et d'autres parties prenantes de la compagnie ne soient pas protégés ou que les activités commerciales et la croissance des affaires ne soient pas soutenues en raison de l'incapacité à répondre aux attentes sociétales en ce qui a trait aux responsabilités sociales d'entreprise.

La dynamique et les attitudes à l'égard des questions sociétales continuent d'évoluer. Des facteurs tels que la diversité et l'inclusion ainsi que les changements climatiques constituent maintenant une priorité du programme stratégique de la compagnie. Les événements sociétaux, dont ceux qui sont liés aux changements climatiques, à l'entrée en vigueur d'une réglementation ou aux coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l'environnement ainsi que les questions liées à la diversité et à l'inclusion, peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur les finances, l'exploitation ou la réputation de la compagnie.

Les considérations liées à la durabilité sont officiellement reflétées dans les principes de gestion des risques de la compagnie et dans les politiques connexes. La compagnie reconnaît que le risque lié à la durabilité a une incidence à la fois sur les risques financiers (les risques de marché, de crédit et d'assurance) et sur les risques non financiers

(le risque opérationnel, le risque lié à la conduite et le risque stratégique). Le risque lié à la durabilité n'est pas un risque distinct, mais il sous-tend tous les types de risque. Par conséquent, les processus de gestion du risque lié à la durabilité sont intégrés aux processus de gestion de chaque type de risque.

La compagnie adopte une façon équilibrée et durable d'exercer ses activités. La compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par le conseil d'administration et sont passées en revue annuellement.

Le Conseil de stabilité financière (CSF) a mis sur pied le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) afin d'élaborer des recommandations en matière d'information sur les changements climatiques qui pourraient encourager la prise de décisions plus éclairées en matière d'investissement, de crédit et de souscription d'assurance et permettre une meilleure compréhension des actifs liés au carbone dans le secteur financier et de l'exposition du système financier aux risques climatiques. La compagnie appuie officiellement les recommandations du GIFCC. La compagnie participe également activement au projet parrainé par l'ONU « Capital as a Force for Good » et est membre du Conseil d'action en matière de finance durable du Canada.

La compagnie a publié sur son site Web ses informations annuelles à fournir au CDP (auparavant le Carbon Disclosure Project), lesquelles sont conformes aux recommandations du GIFCC. Dans son rapport au CDP, la compagnie a démontré son engagement à l'égard de la durabilité de ses activités, de ses pratiques de gestion des risques et de l'évaluation de l'exposition de son portefeuille de placements à un large éventail de risques et d'occasions liés au climat. Les réponses de la compagnie au questionnaire annuel sur les changements climatiques du CDP décrivent l'engagement de celle-ci à comprendre les répercussions potentielles que les changements climatiques peuvent avoir sur ses activités et que ses activités peuvent avoir sur l'environnement, et son engagement à s'y attaquer.

L'objectif de la compagnie est d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 en ce qui a trait à ses activités et à ses investissements. La compagnie continue de travailler à l'établissement de cibles intermédiaires fondées sur la science. De plus, la compagnie est en voie d'accroître à 50 % la représentation des femmes au sein de la direction dans l'ensemble de ses secteurs d'ici 2030, et elle s'efforce d'atténuer la sous-représentation des minorités pour que celles-ci représentent 25 % de la direction d'ici 2023.

Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel.

Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. De plus, la direction établit des marges de crédit pour obtenir des liquidités supplémentaires et elle peut aussi obtenir des fonds sur les marchés financiers. La direction assure le suivi de la conformité avec les lois et les règlements, tant au niveau de la société de portefeuille qu'au niveau de la société en exploitation.

Risque lié aux fusions et acquisitions

Régulièrement, la compagnie et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les actifs, les produits et les services existants. De tels examens pourraient faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou se dessaisissent des activités ou des actifs. Dans le cours normal des activités, la compagnie étudie l'achat ou la vente d'entreprises, de secteurs ou d'actifs.

Si elles se réalisaient, de telles transactions pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée et elles pourraient engendrer des risques ou des éventualités liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie acquiert, ou elles pourraient l'exposer au risque de réclamations lié aux entreprises, aux activités ou aux actifs dont la compagnie s'est dessaisie. Elles pourraient aussi se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires, et elles pourraient faire en sorte que la compagnie conserve du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir à la suite de la transaction. Le risque stratégique et le risque lié à l'intégration qui ont trait aux fusions et acquisitions peuvent également survenir en raison de risques externes qui sont difficiles à prévoir et qui pourraient entraîner une réduction des synergies et une incidence négative sur la génération de valeur.

Afin d'atténuer ces risques, des contrôles diligents des transactions potentielles sont réalisés et les risques sont évalués dans le contexte de notre appétence au risque. Pour les acquisitions, une stratégie d'intégration est établie, laquelle tient compte des valeurs, des normes et de la culture de la société ciblée et prévoit la surveillance des risques nouveaux et émergents qui pourraient nuire à l'efficience et retarder le processus de consolidation. Avant l'acquisition ou le dessaisissement d'entreprises, d'activités, de secteurs ou d'actifs, les secteurs opérationnels s'assurent que les systèmes et les processus sont appropriés pour gérer les risques une fois que la transaction est terminée, et une surveillance et un suivi réguliers des transactions sont effectués.

Risque lié au régime d'imposition

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs pays, et chacun a son propre régime d'imposition qui englobe divers ordres de gouvernement et une panoplie de mécanismes fiscaux, comme l'impôt sur le résultat, l'impôt sur le capital, les cotisations sociales, les taxes sur la valeur ajoutée, les taxes de vente, etc., et peut en outre prévoir des incitatifs fiscaux pour certains types de produits (par exemple, du soutien pour les rentes, des produits d'épargne-retraite et des produits d'assurance vie et maladie). Les autorités de ces pays passent en revue et modifient périodiquement divers aspects du régime d'imposition qui peuvent avoir une incidence sur les activités de la compagnie.

Il existe un risque que des modifications des taux d'imposition accroissent la charge d'impôt de la compagnie et nuisent à son bénéfice. Il y a aussi un risque que la réduction ou l'élimination d'incitatifs fiscaux offerts par l'entremise de produits de la compagnie se répercute défavorablement sur la demande à l'égard de ces produits.

La direction surveille activement les modifications des régimes d'imposition dans les pays où elle exerce ses activités, et elle réagit de façon proactive aux modifications liées à l'impôt qui pourraient avoir des répercussions sur ses activités. Se reporter à la rubrique Impôt sur le résultat du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Risque lié à la distribution des produits

Le risque lié à la distribution des produits s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de la compagnie à commercialiser ses produits par l'entremise de son réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un fournisseur, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie de générer des souscriptions.

Le risque lié à la distribution des produits est géré en maintenant en place un vaste réseau de relations de distribution, au sein duquel les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières.

MESURES D'EXPOSITION ET DE SENSIBILITÉ

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. En ce qui concerne les modifications des hypothèses relatives aux actifs, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. Ces sensibilités à l'égard du bénéfice représentent l'incidence des méthodes comptables de la compagnie au 31 décembre 2022, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39. Ces sensibilités pourraient changer lors du passage à IFRS 17 et à IFRS 9.

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	2022	2021
Mortalité – augmentation de 2 %	**(227) $**	(254) $
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	**(521) $**	(720) $
Morbidité – variation défavorable de 5 %	**(253) $**	(262) $
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	**— $**	— $
Baisse de 1 %	**— $**	— $
Variation des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	**79 $**	197 $
Baisse de 1 %	**(290) $**	(555) $
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse		
Hausse de 20 %	**37 $**	21 $
Hausse de 10 %	**27 $**	13 $
Baisse de 10 %	**(28) $**	(19) $
Baisse de 20 %	**(139) $**	(66) $
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe		
Hausse de 10 %	**52 $**	79 $
Hausse de 5 %	**26 $**	39 $
Baisse de 5 %	**(70) $**	(30) $
Baisse de 10 %	**(236) $**	(112) $
Modifications des hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	**525 $**	567 $
Baisse de 1 %	**(620) $**	(649) $
Charges – augmentation de 5 %	**(113) $**	(119) $
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	**(583) $**	(729) $

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités à l'égard du bénéfice.

MÉTHODES COMPTABLES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. La pratique de la compagnie consiste à avoir recours à des notations de tiers indépendants, dans la mesure du possible, comme données d'entrée aux fins de son processus interne de notation. Les immeubles de placement, qui sont principalement détenus au Royaume-Uni et au Canada, sont évalués en fonction d'évaluations de tiers indépendants, ce qui influe sur l'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les évaluations indépendantes du portefeuille sont réalisées tout au long de l'exercice et la direction apporte des modifications pour tenir compte des changements significatifs au cours des périodes intermédiaires. Les changements de notations pour les placements à revenu fixe et les valeurs de marché pour les immeubles de placement pourraient accuser un retard par rapport aux faits nouveaux dans le contexte actuel. Les ajustements ultérieurs des notations et des valeurs de marché des immeubles de placement auront une influence sur les provisions techniques.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

Évaluation de la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la compagnie comprennent des placements de portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débentures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la compagnie s'appuie.

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour consulter les informations sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2022.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation interne qui utilise les flux de trésorerie futurs actualisés. Les données d'entrée pour ce modèle comprennent des données d'entrée observables sur le marché et des données d'entrées non observables sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus et, lorsque la valeur de marché ne peut être évaluée de façon fiable, il est estimé que la juste valeur est égale au coût. La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examens réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur réalisable estimative. En ce qui a trait aux obligations disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisées à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés dans les produits nets tirés des placements et, par conséquent, en cas de dépréciation, la réduction sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'UGT à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indicateurs de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée, au besoin. La perte de valeur est évaluée en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes futures et des produits futurs tirés de placements, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la compagnie. L'actuaire désigné par la compagnie a pour responsabilité de déterminer le montant des passifs afin de constituer les provisions requises pour couvrir les obligations de la compagnie à l'égard des titulaires de polices. L'actuaire désigné calcule le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement d'instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

Les sensibilités à l'égard du bénéfice présentées dans la présente rubrique, Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques, représentent l'incidence des méthodes comptables de la compagnie au 31 décembre 2022, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39. Ces sensibilités pourraient changer lors du passage à IFRS 17 et à IFRS 9. Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

- Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie se traduirait par un recul d'environ 227 M$ du bénéfice net.
- Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable à l'égard des rentes se traduirait par un recul d'environ 521 M$ du bénéfice net.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient un recul d'environ 253 M$ du bénéfice net.

Réassurance IARD – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. L'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux, car la sensibilité de la compagnie à la fluctuation des taux d'intérêt varie selon les durées.

La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires. La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur des passifs serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. En fonction de leur ampleur dans les différentes régions et pour les différentes durées concernées, les fluctuations réelles des taux d'intérêt pourraient avoir une incidence différente sur la valeur des passifs, déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. Une augmentation immédiate de 1 % des taux d'intérêt au Canada pourrait entraîner une augmentation de la valeur des passifs, déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs, et une diminution du bénéfice net. Toutefois, cette incidence ne devrait pas être significative.

Les paragraphes ci-dessous présentent l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt et une modification parallèle correspondante des taux de réinvestissement ultimes, tels qu'ils sont définis dans les normes actuarielles, sur la valeur des passifs déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 92 M$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 79 M$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 386 M$ des passifs relatifs

aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 290 M$ du bénéfice net.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. La valeur des passifs pourrait fluctuer en fonction des variations de la valeur des actifs connexes. Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions.

Les variations de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Ainsi, l'incidence sur le bénéfice net des reculs importants des valeurs des actions sera plus élevée que la variation des valeurs des actions en soi. L'incidence sur le bénéfice net des reculs des valeurs des actions qui vont au-delà de celles présentées ci-dessous serait supérieure à la variation même des valeurs des actions.

Les situations suivantes montrent l'incidence prévue d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs et de la valeur des actifs de couverture.

- Une remontée de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 31 M$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 27 M$.
- Une baisse de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 31 M$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 28 M$.
- Une remontée de 20 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 43 M$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 37 M$.
- Une baisse de 20 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 171 M$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 139 M$.

Les situations suivantes montrent les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

- Une remontée de 5 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe donnerait lieu à une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 32 M$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 26 M$.
- Une baisse de 5 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 90 M$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 70 M$.
- Une remontée de 10 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe donnerait lieu à une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 63 M$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 52 M$.
- Une baisse de 10 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 302 M$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 236 M$.

Les normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires pour l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance établissent des limites sur les hypothèses concernant le rendement des placements pour les actions ordinaires cotées en bourse et les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, hypothèses qui sont habituellement fondées sur les rendements historiques par rapport aux indices du marché. Les sensibilités présentées dans les tableaux ci-dessus prévoient l'incidence de modifications de ces limites après le recul des marchés.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 676 M$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 525 M$.
- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 806 M$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une baisse du bénéfice net d'environ 620 M$.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, se reporter à la note 8, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2022.

Frais – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 113 M$ du bénéfice net.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et l'unité Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une diminution d'environ 583 M$ du bénéfice net.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Impôt sur le résultat

La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance vie, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

Des stratégies de planification fiscale sont utilisées dans le but de profiter d'efficiences fiscales. La compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des soldes d'impôt exigible et différé pour la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la résorption des différences temporaires. La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant à la réalisation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen des autorités fiscales peuvent avoir une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs

La compagnie et ses filiales ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus de prestations définies futures. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies sont maintenues, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les nouveaux employés et les participants actifs aux régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. La compagnie et ses filiales offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations

d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – Avantages du personnel futurs
Aux 31 décembre

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	**2022**	2021
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	**2,5 %**	2,1 %	**3,1 %**	2,5 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	**3,3 %**	2,8 %	**3,4 %**	2,8 %
Taux de croissance de la rémunération	**3,1 %**	3,0 %	**— %**	— %
Augmentations futures des rentes[1]	**1,7 %**	1,2 %	**— %**	— %
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	**4,9 %**	2,5 %	**5,3 %**	3,1 %
Taux de croissance de la rémunération	**3,8 %**	3,1 %	**— %**	— %
Augmentations futures des rentes[1]	**2,3 %**	1,7 %	**— %**	— %
Taux tendanciels du coût des soins médicaux				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			**4,7 %**	4,6 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			**4,0 %**	4,0 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			**2040**	2040

[1] Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

Hypothèses actuarielles – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies[1]

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2022	2021	**2022**	2021
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	**(675) $**	(1 111) $	**859 $**	1 461 $
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	**173**	299	**(156)**	(269)
Incidence de la variation du taux d'inflation	**340**	578	**(299)**	(507)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	**11**	21	**(10)**	(18)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	**(19)**	(34)	**23**	40

[1] Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – La compagnie et ses filiales possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, la compagnie et ses filiales ont versé une cotisation de 176 M$ (182 M$ en 2021) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 17 M$ (18 M$ en 2021) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2022, la compagnie et ses filiales prévoient verser des cotisations de 175 M$ aux régimes de retraite et des prestations de 18 M$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2022 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, et les *Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020* concernant la modification d'IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1er janvier 2022. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Pour une description détaillée de l'incidence du changement de méthode comptable, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021.

Le tableau suivant présente les normes IFRS qui ont été modifiées ou qui pourraient être modifiées après 2022 et qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures.

IFRS 17 a remplacé IFRS 4, avec prise d'effet le 1er janvier 2023.

IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet, aux contrats de réassurance qu'elle détient et aux contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire qu'elle a émis. En vertu d'IFRS 17, la compagnie compte prendre les mesures suivantes :

- Identifier les contrats d'assurance comme étant des ententes en vertu desquelles la compagnie accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus.
- Comptabiliser séparément des contrats d'assurance les dérivés incorporés, les composants investissements distincts et les biens et services non assurantiels distincts.
- Identifier les portefeuilles de contrats d'assurance, qui sont constitués de contrats d'assurance qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Ces portefeuilles sont ensuite subdivisés en fonction de la rentabilité attendue au moment de la création. Au minimum, chaque portefeuille de contrats d'assurance émis doit être divisé dans les groupes suivants :
    - les contrats qui sont déficitaires au moment de la comptabilisation initiale;
    - les contrats qui, au moment de la comptabilisation initiale, n'ont pas de possibilité importante de devenir déficitaires par la suite;
    - les autres contrats du portefeuille.
- Appliquer les trois modèles d'évaluation présentés dans IFRS 17, comme il est décrit plus en détail ci-après.
    - *Modèle d'évaluation général (MEG)*

      La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à moyen et à long terme, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

      Selon ce modèle, la compagnie évaluera, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total :

        - des flux de trésorerie d'exécution (FTE) – les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer (p. ex. à l'égard des primes) et à payer (p. ex., à l'égard des réclamations, des prestations et des charges), y compris les ajustements au titre du calendrier et des risques financiers et non financiers liés à ces montants; et
        - de la marge sur services contractuels (MSC) – le bénéfice non acquis tiré de la couverture d'assurance, qui est comptabilisé ultérieurement en résultat net au fil du temps, à mesure que les services d'assurance sont fournis.

      À la fin de chaque période, la compagnie recalculera les FTE et la MSC, et cette dernière pourrait faire l'objet d'ajustements au titre de la capitalisation des intérêts et de certains changements apportés aux FTE afférents aux services futurs.

    - *Méthode de la répartition des primes (MRP)*

      La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à court terme, tels que l'assurance vie et l'assurance maladie collectives.

      Ce modèle simplifié peut être utilisé lorsque le périmètre du contrat n'excède pas un an ou lorsque l'approche devrait produire un montant de passif similaire à celui produit selon le MEG. En vertu de la MRP, la compagnie n'est pas tenue de calculer et de comptabiliser explicitement la MSC. Le passif correspond plutôt aux primes reçues moins les charges d'acquisition, les produits tirés des primes comptabilisés et les montants transférés en règlement des sinistres survenus.

- *Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)*

  La compagnie applique ce modèle aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

  De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs relatifs aux contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux FTE plus la MSC. Par la suite, la compagnie recalculera les FTE et la MSC, cette dernière reflétant les changements apportés à la part de la compagnie dans le portefeuille d'éléments (p. ex., les honoraires futurs et les coûts de garantie), ainsi que certains changements apportés aux FTE afférents aux services futurs.

Un groupe de contrats d'assurance émis est considéré comme étant déficitaire lorsque l'évaluation donne lieu à une MSC négative lors de l'émission, ou lors d'une évaluation ultérieure. Dans ce cas, la MSC ne peut devenir négative, et un élément de perte fait alors l'objet d'un suivi.

L'évaluation des contrats de réassurance détenus est similaire à celle des contrats d'assurance émis, mais comporte les principales différences suivantes : la MSC peut être positive ou négative, et le modèle d'évaluation de la MHV ne peut être utilisé.

Au moment de la transition à IFRS 17, la compagnie mettra en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'approche fondée sur la juste valeur est appliquée.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé d'après la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de transition et les FTE évalués à cette date.

De plus, IFRS 9 remplacera IAS 39 avec prise d'effet le 1er janvier 2023. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Tous les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti;
- les corrections de valeur pour pertes de crédit sont fondées sur le modèle des pertes de crédit attendues pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. En vertu du modèle des pertes de crédit attendues, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et maintenue à un montant équivalant à 12 mois de pertes de crédit attendues au moment de la comptabilisation initiale. Si le risque de crédit augmente par la suite de façon importante, ou si un actif devient déprécié, la correction de valeur pour pertes est augmentée pour couvrir l'intégralité des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les variations dans la correction de valeur pour pertes requise seront comptabilisées dans les produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net;
- la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité, qui n'aura pas d'incidence significative sur la compagnie.

Les informations fournies actuellement sur l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la compagnie (note 6) constituent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9.

La date d'application initiale d'IFRS 9 par la compagnie est le 1er janvier 2023, et la compagnie prévoit choisir l'option de présenter des informations comparatives à l'égard d'un actif financier comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées à cet actif financier au cours de la période correspondante, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. IFRS 9 comprend un choix de méthode comptable visant à conserver les dispositions d'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture, que la compagnie évalue actuellement.

L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 devrait se traduire par une réduction globale du total de l'actif d'environ 12,0 G$, du total du passif de 9,3 G$ et du total des capitaux propres d'environ 2,7 G$, par rapport au bilan de transition au 1er janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs dans le bilan de transition découlent principalement des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs, des reclassements de certains passifs relatifs aux contrats d'assurance dans les passifs relatifs aux contrats d'investissement et de la présentation distincte des passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les ajustements liés à IFRS 9 se rapportent principalement à un changement de désignation de certains prêts et créances détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9. Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement trait à la mise en place d'une MSC, contrebalancée en partie par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.

Ces incidences sont fondées sur les évaluations effectuées à ce jour. L'incidence financière exacte des modifications comptables découlant de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 pourrait être révisée à la suite de l'analyse plus approfondie qui sera achevée avant la présentation de l'information financière pour les périodes couvrant la date de première application. La compagnie prévoit être en mesure de publier d'autres informations sur l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 parallèlement au premier rapport trimestriel aux actionnaires pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2023.

Norme	Sommaire des modifications à venir
IAS 1, *Présentation des états financiers*	En février 2021, l'IASB a publié les modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, intitulées *Informations à fournir sur les méthodes comptables*. Les modifications précisent la façon dont une entité détermine si les informations sur les méthodes comptables sont significatives. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*	En février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, intitulées *Definition of Accounting Estimates*. Les modifications précisent la différence entre une méthode comptable et une estimation comptable. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IAS 12, *Impôts sur le résultat*	En mai 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, intitulées *Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction*. Les modifications précisent que des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé doivent être comptabilisés pour les transactions qui génèrent des différences temporaires imposables et des différences temporaires déductibles lors de la comptabilisation initiale, lesquelles donnent lieu à des actifs et à des passifs d'impôt différé d'un montant identique. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IFRS 16 – *Contrats de location*	En septembre 2022, l'IASB a publié les modifications apportées à IFRS 16, *Contrats de location*, intitulées *Obligation locative découlant d'une cession-bail*. Les modifications précisent que dans le cas d'une transaction de cession-bail, l'évaluation ultérieure faite par le vendeur-preneur de l'obligation locative découlant d'une cession-bail ne doit pas comprendre la comptabilisation du montant du profit ou de la perte lié au droit d'utilisation qu'il conserve. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Primes et dépôts

Le total des primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (qui correspondent au montant net des primes reçues selon les normes IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de SAS, les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Total des primes, montant net	**14 819 $**	12 024 $	12 146 $	**54 322 $**	50 609 $
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts)[1]	**5 472**	5 062	6 542	**22 663**	23 978
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats SAS) et autres	**1 214**	1 179	893	**4 756**	3 469
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	**3 555**	4 324	3 656	**16 284**	16 104
Total des primes et dépôts	**25 060 $**	22 589 $	23 237 $	**98 025 $**	94 160 $

[1] Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 14b) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Actif administré

	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Total de l'actif selon les états financiers	**393 982 $**	373 712 $	426 404 $
Autres actifs gérés	**65 410**	60 687	77 019
Total de l'actif géré	**459 392**	434 399	503 423
Autres actifs administrés[1]	**37 689**	36 145	41 975
Total de l'actif administré[1]	**497 081 $**	470 544 $	545 398 $

[1] Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée.

GLOSSAIRE

- **Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction** – Conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF intitulée *Divulgation des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie)*, la révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction correspond à l'incidence sur le bénéfice net des mesures prises par la direction, des modifications des hypothèses et des méthodes actuarielles, des modifications des marges pour écarts défavorables et de la correction d'erreurs. Dans la présentation des sources de bénéfices, les mesures prises par la direction comprennent le profit net (la perte nette) à la cession d'entreprises, ainsi que les coûts de transaction liés aux acquisitions.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d'éléments figurant au bilan de la compagnie, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d'apport.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	Périodes closes les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Dollar américain	**1,36**	1,26
Livre sterling	**1,59**	1,70
Euro	**1,39**	1,44

- **Incidences liées aux marchés sur les passifs** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
  - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
  - l'incidence sur les passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
  - l'incidence sur les placements en titres de capitaux propres et dans les immeubles de placement du fonds général soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance;
  - les autres incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur les passifs d'impôt différé, y compris ceux qui découlent de l'écart entre les fluctuations des marchés réelles et attendues.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
  - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
  - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.

- Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
- Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.

- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Principales données financières annuelles
(en millions de dollars)

	Exercices clos les 31 décembre		
	2022	2021	2020
Total des produits	**46 534 $**	57 285 $	50 569 $
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires			
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires	**2 995 $**	2 868 $	2 807 $
Total de l'actif			
Total de l'actif	**393 982 $**	426 404 $	396 290 $
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels[1]	**65 410**	77 019	74 045
Total de l'actif géré[1]	**459 392**	503 423	470 335
Autres actifs administrés[2,3]	**37 689**	41 975	39 107
Total de l'actif administré[1]	**497 081 $**	545 398 $	509 442 $

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.
2 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.
3 Les chiffres comparatifs pour 2021 et 2020 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Renseignements financiers trimestriels
(en millions de dollars)

	2022				2021			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits	**17 272 $**	11 036 $	8 600 $	9 626 $	15 962 $	16 079 $	15 766 $	9 478 $
Bénéfice net – compte de participation								
Avant les participations des titulaires de polices	**428**	631	359	391	329	453	549	377
Participations des titulaires de polices	**415**	481	364	365	352	347	354	352
Bénéfice net[1]	**13**	150	(5)	26	(23)	106	195	25
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires								
Bénéfice net	**931**	590	757	717	730	834	652	652

1 Le bénéfice net attribuable au compte de participation représente le bénéfice de l'exercice pour le ou les comptes après la distribution des participations.

Le bénéfice net consolidé attribuable au détenteur d'actions ordinaires de la compagnie s'est établi à 931 M$ pour le quatrième trimestre de 2022, comparativement à 730 M$ il y a un an. Le bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices s'est élevé à 428 M$, comparativement à 329 M$ pour le quatrième trimestre de 2021.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2022 s'est établi à 17 272 M$ et comprend des primes reçues de 14 819 M$, des produits nets tirés des placements réguliers de 1 163 M$, des honoraires et autres produits de 823 M$ et une variation à la hausse de 467 M$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information que la compagnie doit présenter dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2022 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'*Internal Control – Integrated Framework* (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Canada Vie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été adapté pour tenir compte du contexte de travail à distance qui a découlé de la pandémie de COVID-19, au besoin, et il a été efficace. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2022 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions de réassurance

La compagnie a recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés du groupe de sociétés de Lifeco. Ces transactions visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces transactions génèrent parfois des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie et sont menées conformément aux conditions du marché.

Une filiale de la compagnie a des ententes avec Empower Annuity Insurance Company of America, une société liée, pour prendre en charge certaines activités d'assurance vie. En 2022, dans les états consolidés du résultat net, ces transactions se sont traduites par une augmentation de 3 565 M$ (2 350 M$ en 2021) du montant net du total des primes et de 3 555 M$ (2 334 M$ en 2021) du total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices. Ces transactions ont été menées conformément aux conditions du marché.

En 2005, Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina (GWSC), une société liée, a pris en charge, au moyen d'une entente de coassurance avec fonds détenus, certaines des activités américaines de réassurance vie temporaire de la Canada Vie. En 2007, une tranche additionnelle des activités américaines de réassurance vie temporaire a été rétrocédée à GWSC par la Canada Vie. En 2022, dans les états consolidés du résultat net, ces transactions se sont traduites par une diminution de 82 M$ (80 M$ en 2021) du montant net du total des primes et de 85 M$ (109 M$ en 2021) du total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices. Ces transactions ont été menées conformément aux conditions du marché.

Autres transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, la compagnie a offert des prestations d'assurance et d'autres services à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la compagnie a reçu certains services administratifs et de technologies de l'information de la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), membres du groupe de sociétés de Power Corporation, et leur en a rendu. Au cours de l'exercice précédent, la compagnie et IGM ont conclu une convention de résiliation portant sur les services de technologies de l'information partagés dont la responsabilité passera de la compagnie à d'autres fournisseurs sur un certain nombre d'années. La compagnie a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. En outre, la compagnie a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient 9 200 448 actions d'IGM, ce qui représente une participation de 3,87 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2022, la compagnie a comptabilisé un montant de 30 M$ pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 21 M$ de son placement dans IGM.

La compagnie a des débentures émises à l'intention de Lifeco, sa société mère, dont l'encours combiné se chiffre à 4 200 M$. La compagnie a effectué un placement correspondant de 4 200 M$ en actions privilégiées d'une filiale entièrement détenue de Lifeco. La compagnie possède le droit exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend exercer ce droit. Par conséquent, le placement et les débentures font l'objet d'une compensation dans les états financiers consolidés de la compagnie.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable, des fiducies d'investissement à participation unitaire et des fonds de capital-investissement. Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers pour ces services. Au cours de l'exercice, la compagnie a investi des montants additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché (se reporter à la note 14 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour plus d'information).

La compagnie détenait des débentures émises par IGM, lesquelles étaient assorties des échéances et des taux d'intérêt suivants :

	2022	2021
3,44 % arrivant à échéance le 26 janvier 2027	**19 $**	21 $
6,65 % arrivant à échéance le 13 décembre 2027	**14**	16
7,45 % arrivant à échéance le 9 mai 2031	**11**	13
7,00 % arrivant à échéance le 31 décembre 2032	**11**	14
4,56 % arrivant à échéance le 25 janvier 2047	**18**	24
4,115 % arrivant à échéance le 9 décembre 2047	**8**	11
4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048	**4**	6
Total	**85 $**	105 $

Le 22 décembre 2020, la compagnie a contracté auprès de Great-West Lifeco U.S. LLC, une entité liée, un emprunt de 65 M$ US (88 M$ au 31 décembre 2022), d'une durée de 5 ans, au taux d'intérêt annuel de 1,25 %. Pour 2022, des produits d'intérêts de 1 M$ (1 M$ en 2021) sont inclus dans les états consolidés du résultat net.

Le 7 décembre 2016, la compagnie a consenti à Lifeco, sa société mère, un emprunt de 200 M€ (290 M$ au 31 décembre 2022), d'une durée de 15 ans, au taux d'intérêt annuel de 2,53 % jusqu'à la première date de remboursement par anticipation au pair le 7 décembre 2026, et par la suite au taux semestriel moyen acheteur-vendeur des swaps de cinq ans sur l'euro, majoré de 1,85 % (se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la compagnie pour plus d'information). Pour 2022, des charges d'intérêts de 7 M$ (8 M$ en 2021) sont comprises dans les états consolidés du résultat net.

La compagnie détient des débentures à 6,74 % qu'elle doit payer à Lifeco dont l'encours est de 200 M$ (200 M$ en 2021). Des charges financières de 13 M$ (13 M$ en 2021) sont comprises dans les états consolidés du résultat net.

Après la fin du quatrième trimestre de 2022, soit le 13 janvier 2023, la compagnie a émis une débenture à 5,30 % de 2 000 M$ à l'intention de Lifeco. La compagnie a effectué un placement correspondant de 2 000 M$ dans des actions privilégiées d'une filiale entièrement détenue de Lifeco. La compagnie possède le droit exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend exercer ce droit. Par conséquent, le placement et la débenture feront l'objet d'une compensation dans les états financiers consolidés de la compagnie.

CONVERSION DES DEVISES

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises								
Périodes closes les	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021
Dollar américain								
Bilan	**1,35 $**	1,38 $	1,29 $	1,25 $	1,27 $	1,27 $	1,24 $	1,26 $
Produits et charges	**1,36 $**	1,31 $	1,28 $	1,27 $	1,26 $	1,26 $	1,23 $	1,27 $
Livre sterling								
Bilan	**1,64 $**	1,54 $	1,57 $	1,64 $	1,71 $	1,71 $	1,71 $	1,73 $
Produits et charges	**1,59 $**	1,54 $	1,60 $	1,70 $	1,70 $	1,74 $	1,72 $	1,75 $
Euro								
Bilan	**1,45 $**	1,35 $	1,35 $	1,38 $	1,44 $	1,47 $	1,47 $	1,47 $
Produits et charges	**1,39 $**	1,31 $	1,36 $	1,42 $	1,44 $	1,48 $	1,48 $	1,53 $

Des renseignements supplémentaires sur la Canada Vie, y compris ses plus récents états financiers consolidés et l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers, sont accessibles sur le site www.sedar.com.

Assurances | Placements | Conseils

canadavie.com

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
100, rue Osborne Nord
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION[MC]

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

F99-51460 02/23